



Médiathèque de Chartres - Mercredi 13 novembre 2019



Nov 2019





Introduction

M. ELBEZ, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir
et
M. FOURNIER, Vice Président du Conseil Régional CVDL



Table ronde n° 1

Réhabilitation thermique des logements

- *Présentation de l'action de "Chartres Renov' Habitat"*
 - *Présentation du conseil énergétique en Eure-et-Loir*
 - *Présentation des dispositifs d'accompagnement régionaux*
-
- M^{me} FROMONT, Agglomération de Chartres Métropole
 - M. CIBOIS, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
 - M. RADEPONT, DDT 28 Service Aménagement Urbanisme Habitat
 - M^{me} KAOUKAOUI, chargée de mission énergie Conseil Régional CVDL





Table ronde n° 1

Réhabilitation thermique des logements

Présentation de l'action de « Chartres Rénov' Habitat »

- M^{me} FROMONT, *Agglomération de Chartres Métropole*
- M. CIBOIS, *Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat*

Contexte et potentiel

- 59 939 logements (agglo) dont 51% construits avant 1975
- $\pm 20\%$ de ménages en précarité énergétique (11 672)
- Une OPAH qui marche bien :
 - 127 logements réhabilités en 2017
 - Plus de 3 520 000€ de travaux engagés, 944 947€ de subventions engagées (taux de subvention : 47%)
 - 77% des travaux réalisés par des artisans de l'agglomération (93% à l'échelle du département)
- Rappel objectif loi de transition énergétique => Ensemble du Parc de logement au niveau **BBC** en 2050
=> Obj local 2050 : 30 707 log/30 ans = **1 000 log rénovés/an** (860 hors OPAH)



Mise en place d'une PTRE

- Beaucoup de dispositifs de financement existants et évolutifs : CITE, Eco PTZ, ANAH, CEE, Combles à 1 €, Habiter Mieux Agilité...
 - Trop de sollicitations des particuliers (ex. appels téléphoniques) qui sont in fine « perdus » : 41% des ménages qui font des travaux renoncent à toute aide ou dispositif
- => Créer un guichet unique à l'échelle de Chartres métropole qui :
- Simplifie les démarches
 - Garantit l'information auprès des particuliers
 - Offre une démarche « clef en main » intégrant l'ingénierie financière
- Démarche intégrant approche énergétique et adaptation des logements à la perte d'autonomie = plateforme d'amélioration de l'habitat



PTRE Chartres Rénov' Habitat

- Mise en place de la PTRE Chartres Rénov' Habitat en **mai 2018**
- **Guichet unique** regroupant 3 structures :



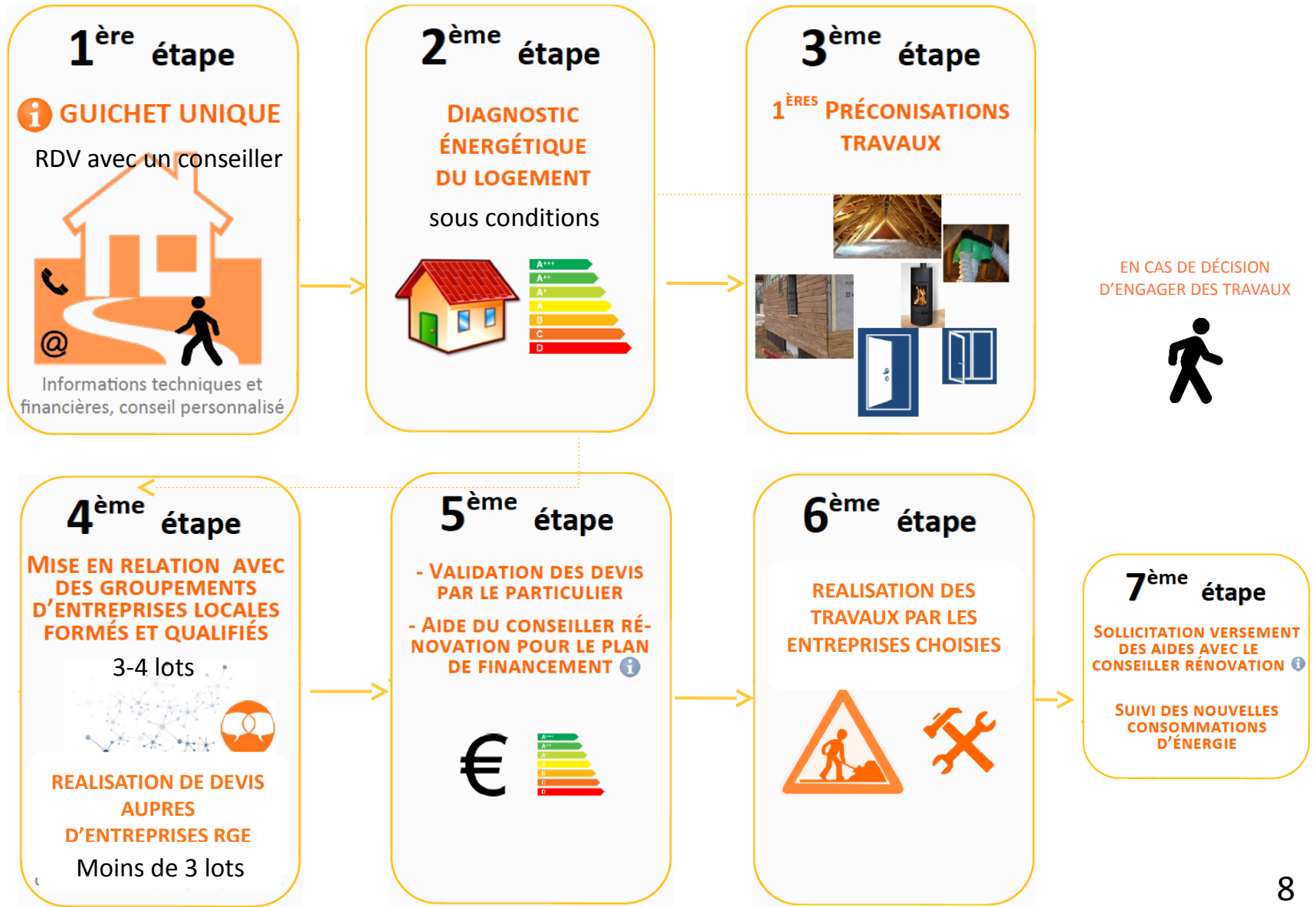
- Constitution des **groupements d'entreprises/artisans** en partenariat avec la CMA 28



- Convention cadre signée avec une quinzaine de partenaires



Parcours du particulier

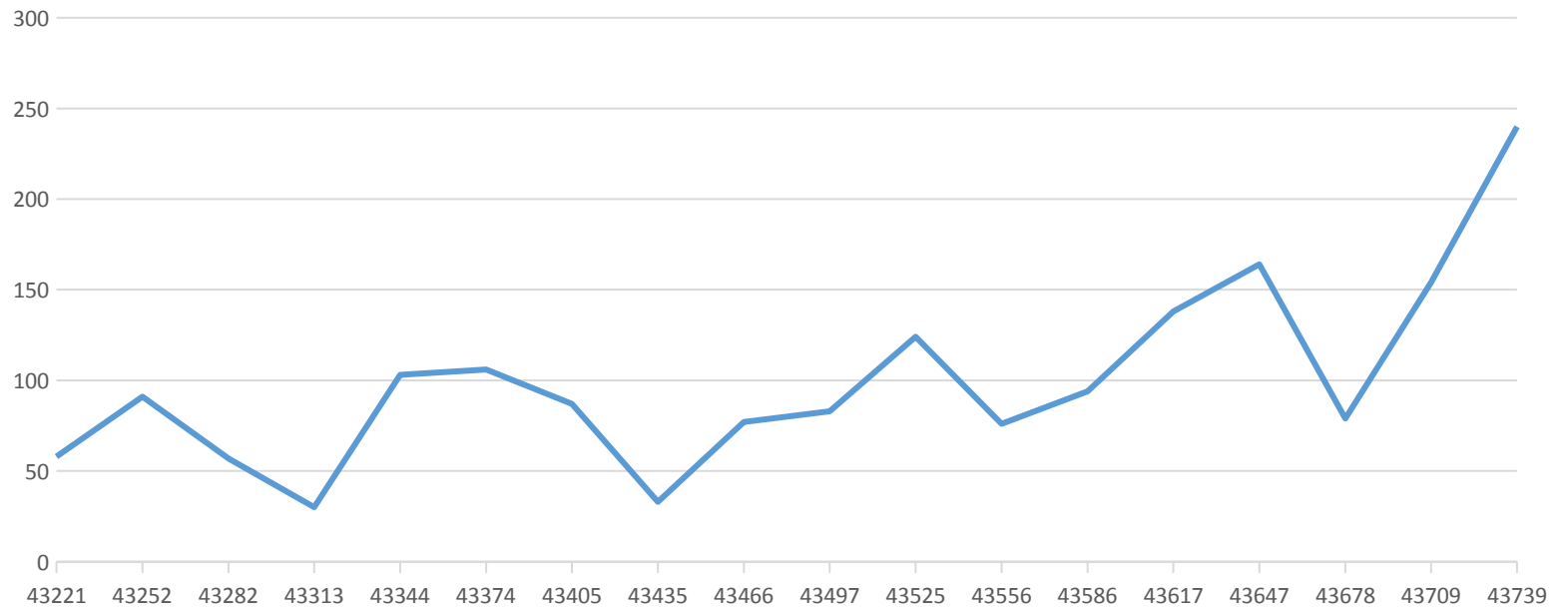


BILAN DES PERMANENCES

Du 15/05/2018 au 31/10/2019 :

- 1794 contacts

Nombre de nouveaux contacts par mois de mai 2018 à octobre 2019

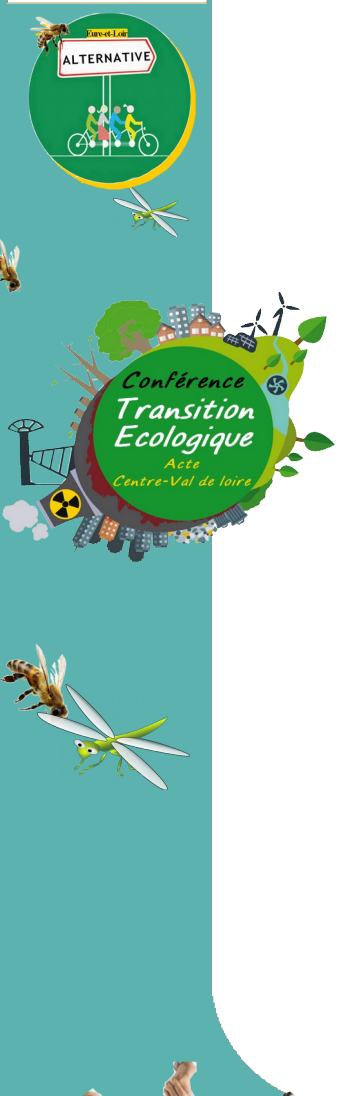
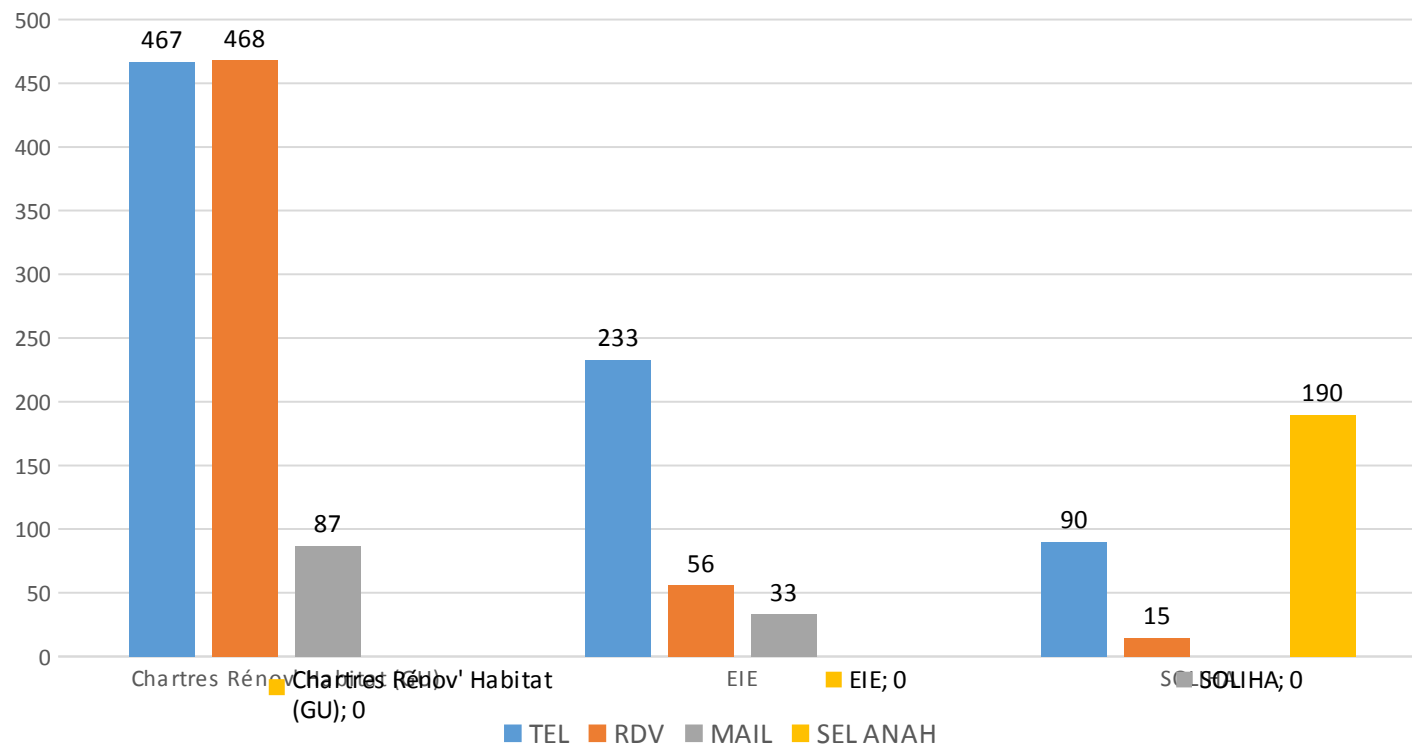


- 745 rendez-vous avec un conseiller
- taux de conversion des contacts en RDV = 41%



BILAN DES PERMANENCES

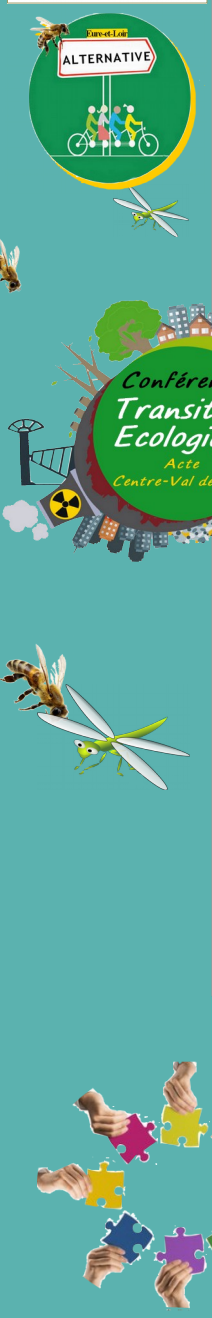
Point d'entrée des contacts :



PROFIL DES CONTACTS

- Parmi les 1 794 contacts directs :
 - 92% de propriétaires occupants
 - 5% de propriétaires bailleurs
 - 2% de copropriétaires

Nombre de contacts	
Nombre de contacts directs	1794
dont propriétaires occupants	1643
dont propriétaires bailleurs	84
dont copropriétaires/syndic	49
dont locataires	19
Autres (professionnel)	3

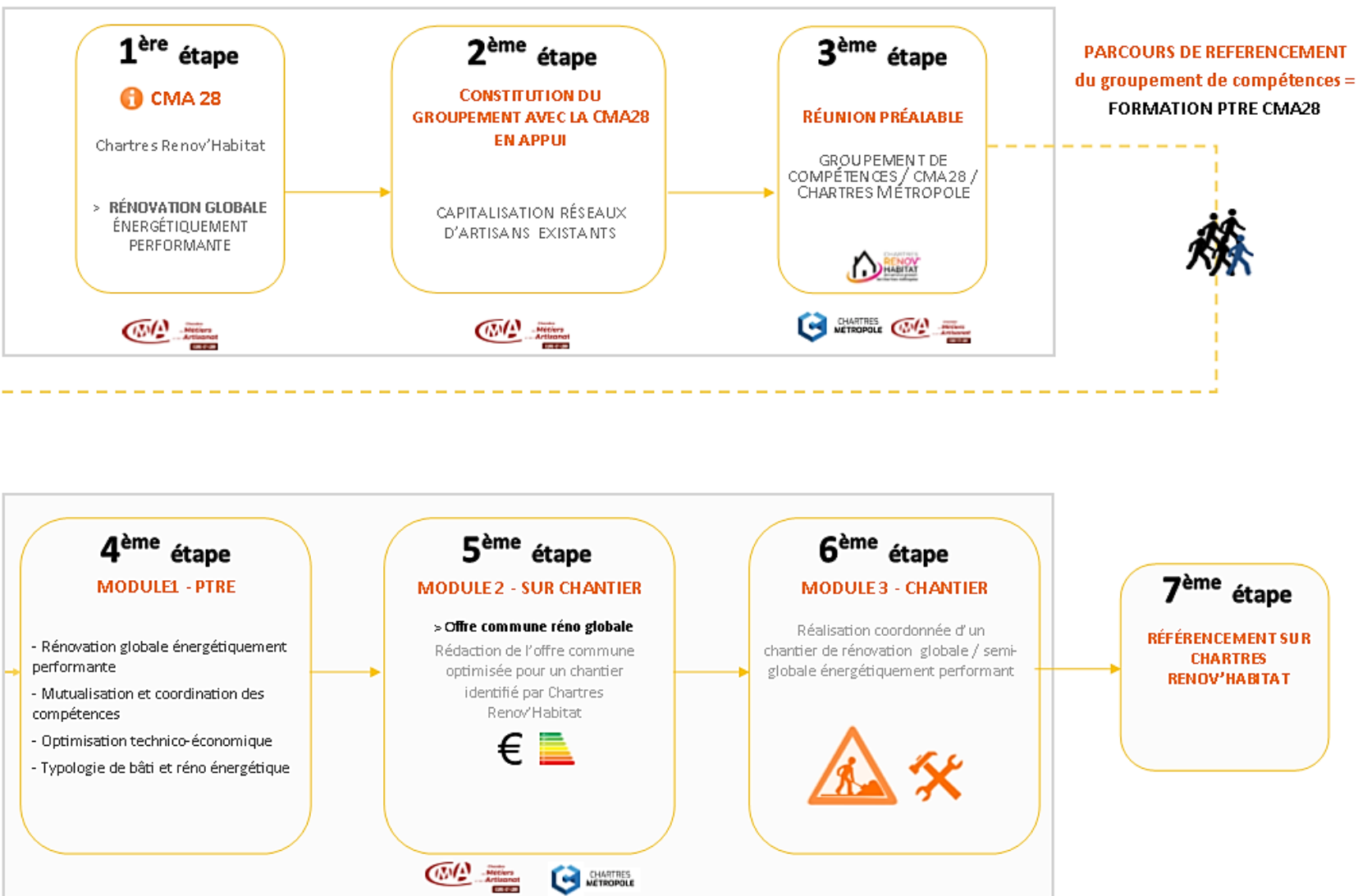


MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

- Pour répondre aux objectifs de rénovation globale des PTRE :
 - Constitution de **groupements de compétences** d'artisans locaux pour la rénovation énergétique globale et performante
 - **Groupement de compétences =**
 - Groupement d'artisans et leur maître d'œuvre/architecte...
 - ... regroupant l'ensemble des compétences pour une rénovation globale énergétiquement performante...
 - ... et mutualisant leurs compétences de façon optimisée
- >>> Projets de rénovation énergétique globale et performante optimisé d'un point de vue technico-économique**

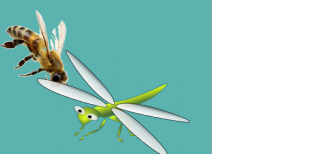


PARCOURS ENTREPRISES



MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

- 2 GROUPEMENTS EN COURS DE REFERENCEMENT
- 2 autres groupements de compétences vont commencer le parcours de référencement début 2020
- 2 autres groupements de compétences intéressés



PTRE & RENOVATION GLOBALE

- Pour optimiser la rénovation du bâti et s'approcher des objectifs nationaux, l'approche de **rénovation globale** doit se généraliser :
 - Pour prévenir les pathologies (moisissure,...) dues à des rénovations par étapes inadaptées et non priorisées
 - Optimiser les gains énergétiques (confort thermique hivers et été)
 - Maitriser les coûts pour les ménages et les entreprises
- Cela nécessite une vision à **moyen/long terme** de la part des particuliers, des banquiers, et des entreprises pour appréhender les avantages économiques et environnementaux d'une approche qualitative globale
- La question des **moyens des ménages** reste prépondérante, indépendamment des aides d'Etat en place



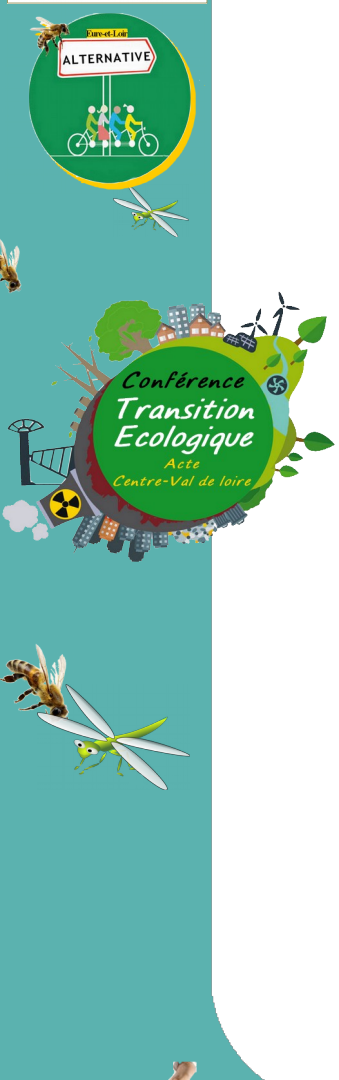
POUR PLUS D'INFORMATIONS



Des démarches simplifiées et un accompagnement personnalisé pour tous vos projets
DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Prenez contact avec CHARTRES RENOV' HABITAT :

- En vous présentant au Guichet Unique, du lundi au vendredi 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h.
- Par téléphone au 02 37 23 40 00
- Par mail : chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr



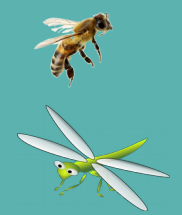


Table ronde n° 1

Réhabilitation thermique des logements

Présentation du conseil énergétique en Eure-et-Loir

M. RADEPONT, DDT 28 Service Aménagement Urbanisme Habitat

Table ronde n° 1 : L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

- L'action de l'Anah est un axe majeur de la politique du logement en France mené sur le parc privé (partenaire du réseau FAIRE)
- Action centrée sur l'amélioration des logements des publics modestes par l'octroi de subvention pour travaux :
 - ➔ À des propriétaires occupants, sous conditions de ressources
 - ➔ À des propriétaires bailleurs, sous conditions de contreparties sociales
 - ➔ À des syndicats de copropriétés en difficultés

Nov 2019



Table ronde n° 1 : Les objectifs nationaux de l'ANAH en 2019

- Rénovation énergétique de 75 000 logements avec le programme « habiter mieux »
- Adaptation de 30 000 logements pour les personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap
- Redressement de 16 000 logements (copropriétés en difficultés)
- Traitement de 5 000 logements très dégradés (lutte contre l'habitat indigne (LHI) et très dégradé)
- Rénovation de 5 000 logements locatifs à vocation sociale via l'aide aux propriétaires bailleurs





Pour les propriétaires occupants (PO)

→ Amélioration énergétique

Entre 25 et 50 % du montant HT des travaux (plafonnés à 20 000€ HT)

→ Travaux lourds sur habitat dégradé (LHI)

50 % du montant HT des travaux (plafonnés à 50 000€ HT)

→ Prime « habiter mieux »

10 % du montant HT des travaux pour tout projet dont le gain énergétique est au moins de 25 % (plafonnée)

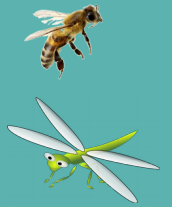
Pour les propriétaires bailleurs (PB)

Des aides pour rénover des logements locatifs conventionnés avec l'ANAH (loyer très social, social et intermédiaire) dans des secteurs prioritaires



Table ronde n° 1 : La délégation locale d'Eure-et-Loir de l'ANAH

- La situation eurélienne
 - 40 208 PO éligibles (1/3 des PO)
 - 76 804 logements individuels construits avant 1975
- La stratégie de la délégation locale : le programme d'action territorial
- Les objectifs 2019 révisés de la délégation locale : 922 logements dont 792 « habiter mieux »
- La dotation : plus de 6 millions d'euros (travaux et ingénierie)



Dispositifs opérationnels programmés d'amélioration de l'habitat privé en Eure-et-Loir

Données octobre 2019

OPAH en cours :
Chartres Métropole (échéance au 4/04/2021)
Coeur de Beauce (échéance au 22/04/2020)
Dunois (échéance au 16/12/2020)

OPAH-RU à l'étude :
Coeur de ville à Chartres
Coeur de ville à Dreux
Coeur de ville à Nogent-le-Rotrou

PIG en cours :
PIG du Bonnevalais (échéance au 10/10/2024)

OPAH à l'étude:
6 communes du Pays de Dreux
Grand Chateaudun

OPAH en cours de contractualisation :
Entre Beauce et Perche

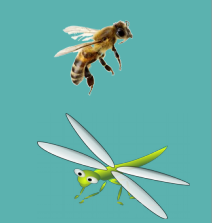
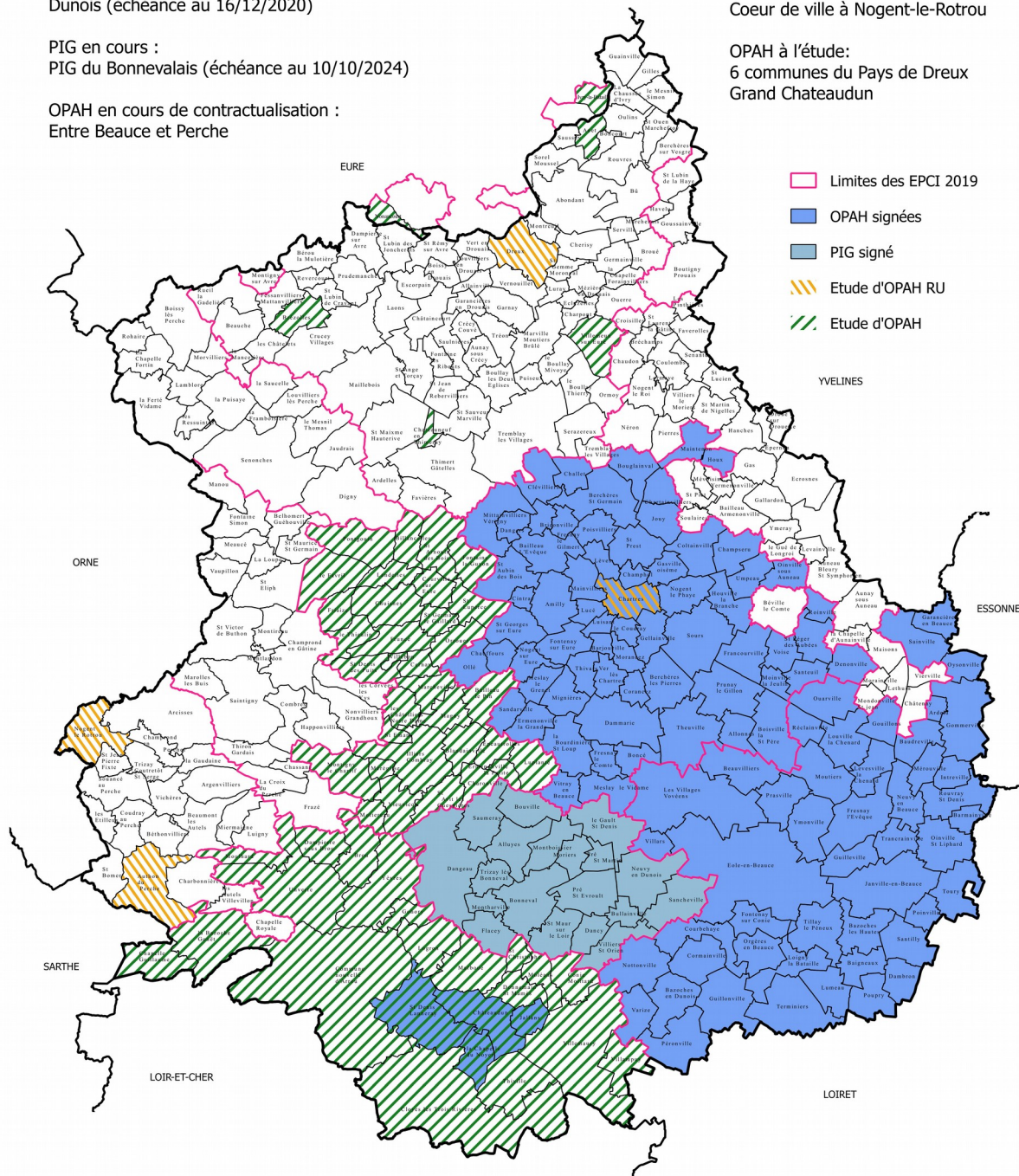


Table ronde n° 1 : Un tandem gagnant pour les territoires : PTRE / OPAH (ou PIG)

PTRE : guichet unique, premier niveau d'information et de conseil

OPAH : accompagnement du ménage par l'opérateur de l'OPAH pour monter le dossier jusqu'à la fin des travaux

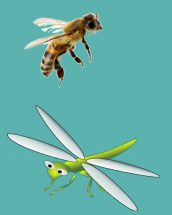




Table ronde n° 1

Réhabilitation thermique des logements

Présentation des dispositifs d'accompagnement régionaux

M^{me} KAOUKAOUI, chargée de mission énergie Conseil Régional CVDL



Plan de déploiement et appel à candidatures « Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat privé (PTRE) » Nouvelle génération

Point d'étape sur la Société de Tiers-Financement

Ordre du jour

- ❖ Contexte national et régional
- ❖ Le Plan de déploiement des PTRE et l'appel à candidatures
- ❖ Société de Tiers-Financement (STF)
- ❖ Articulation PTRE & STF
- ❖ Questions





Contexte national et régional



Constats, enjeux, Objectifs

- ❖ Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte → disposer d'un parc immobilier dont l'ensemble des bâtiments sont rénovés en fonction des normes " bâtiment basse consommation " ou assimilées, à l'horizon 2050
 - ❖ Stratégie Nationale Bas Carbone → Neutralité carbone du secteur du bâtiment en 2050
 - ❖ SRADDETT → 30 000 logements à rénover par an au niveau BBC rénovation
- ## Ou en sommes-nous ?

Le bâtiment a vu ses émissions augmenter entre 2014 et 2017 (+8%)
En région, environ 75 % des logements sont rénovés sans saut de classe

Le diagnostic de performance énergétique

Consommation énergétique En kWh/m ² par an	Performance du logement	% des logements diagnostiqués dans la catégorie	Exemple de consommation (logement de 75 m ²)
Moins de 50	A Économique / zéro consommation	1%	20 €/mois
51 à 90	B Basse consommation	3,1%	50 €/mois
91 à 150	C Haute perf. énergétique	14,2%	90 €/mois
151 à 230	D Moyenne basse	27,5%	150 €/mois
231 à 330	E Moyenne haute	28,9%	220 €/mois
331 à 450	F Énergivore	14,1%	300 €/mois
Plus de 450	G Très énergivore	11,2%	400 €/mois

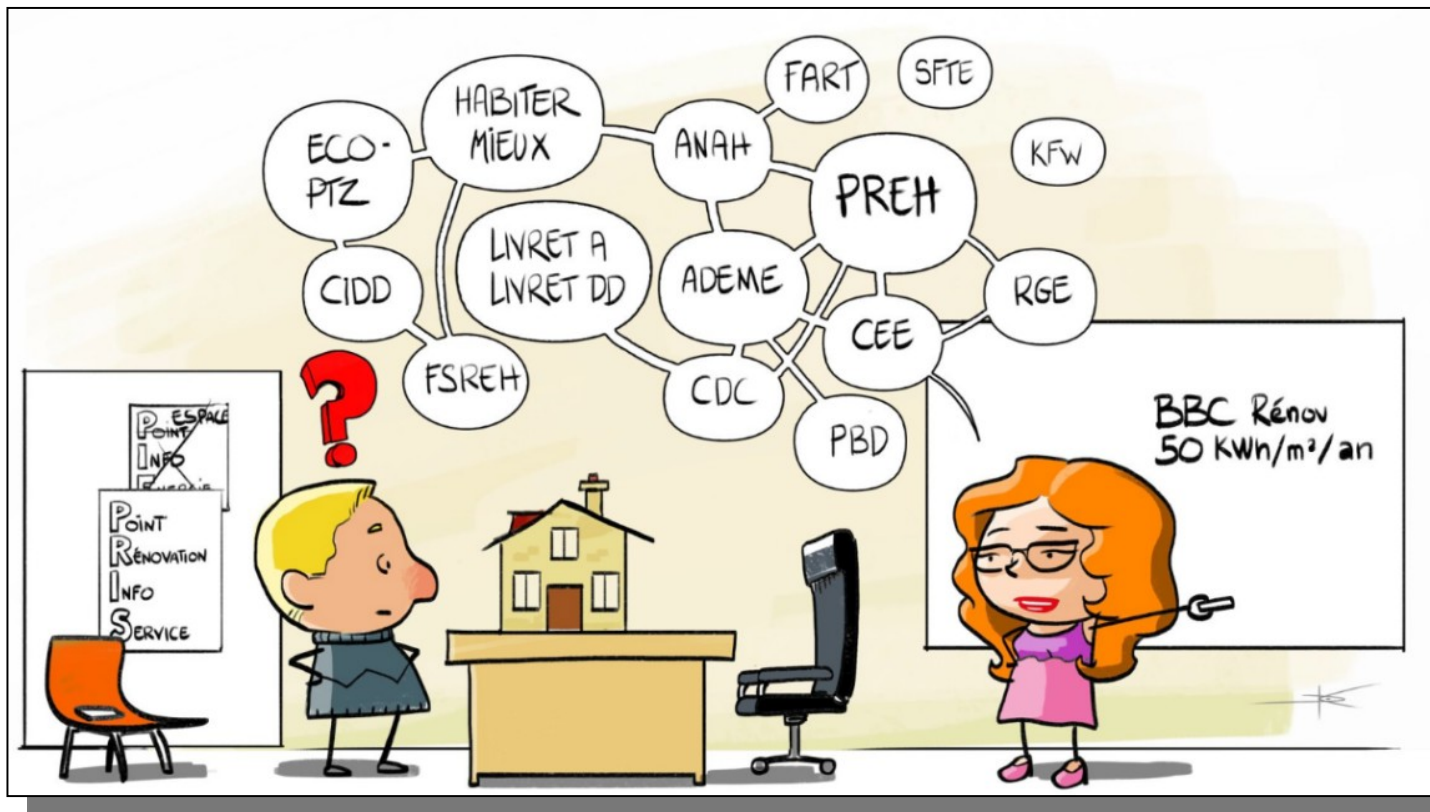
← Objectif 2050 LTECV
 ← Saut de 3 classes !
 ← Moyenne du parc français

LP/INFOGRAPHIE. SOURCES : ADEME, DIAGNOSTICDPE.COM.



Une couche de plus ?

de nombreuses initiatives nationales...



... qui doivent être mises en musique localement pour être efficaces.





Le Plan de déploiement des PTRE et l'appel à candidatures



Fonctionnement général d'une PTRE

Accessibilité et proximité : un guichet unique

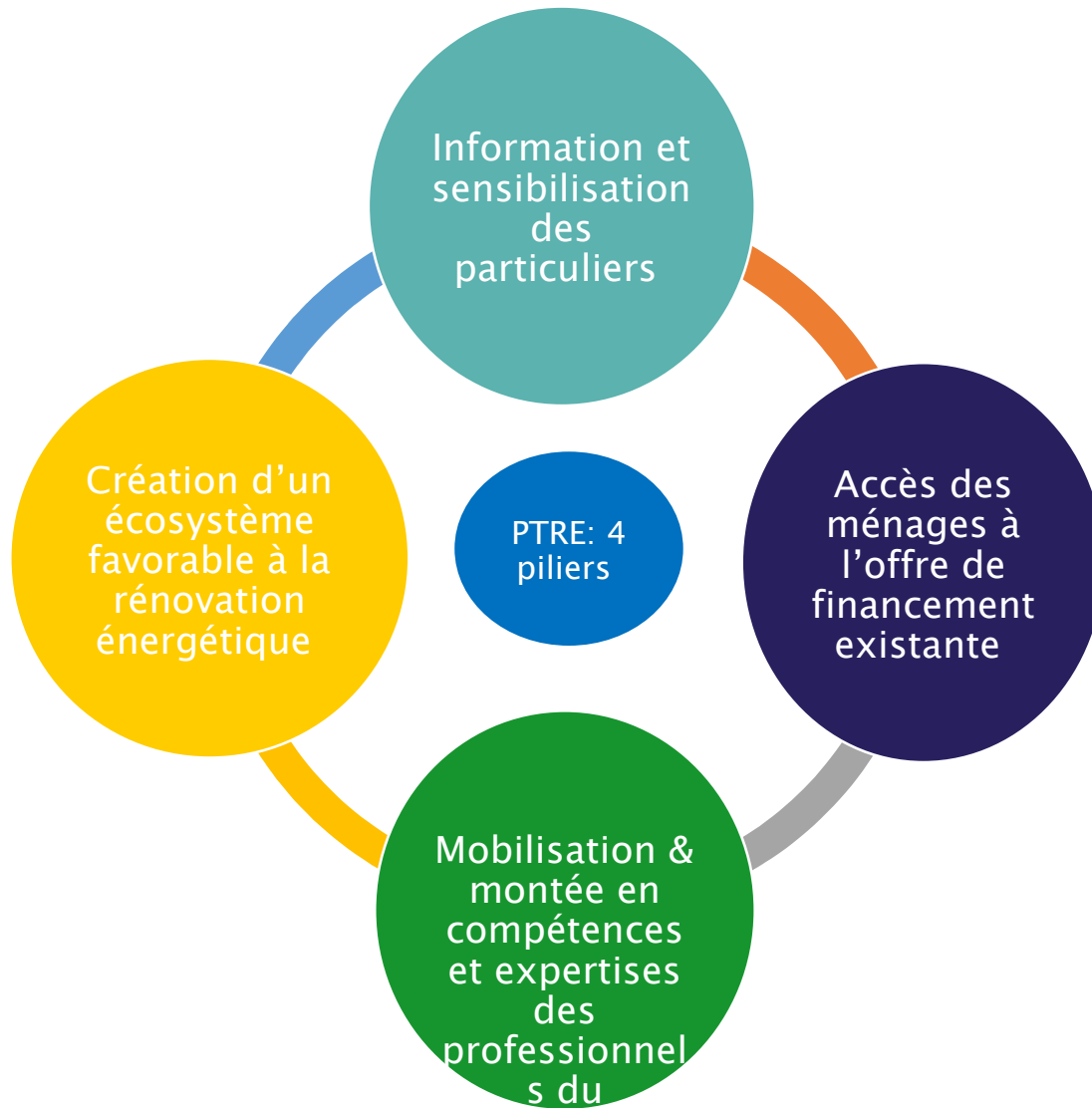
- ❖ 1 binôme : le coordinateur de la plateforme + le conseiller plateforme (EIE)
- ❖ 3 volets d'action :



formation-action à destination des professionnels du bâtiment



Les 4 piliers d'une PTRE



les cibles et objectifs opérationnels

- ❖ Propriétaires occupants ou bailleurs de leur(s) logement(s) / les syndicats de copropriété,
- ❖ Tous les professionnels intervenants sur le champ de la rénovation énergétique de l'habitat,
- ❖ Tous les acteurs intervenant sur le marché de la rénovation des logements
- ❖ Prioritairement les logements privés : Maisons individuelles (en diffus, en lotissement, en centre-ville et de bourg),
- ❖ Logements collectifs
- ❖ Le marché et la typologie de travaux de rénovation énergétique : Demande « classique » de travaux en ciblant des objectifs de performance énergétique ambitieux



L'articulation entre PTRE & OPAH

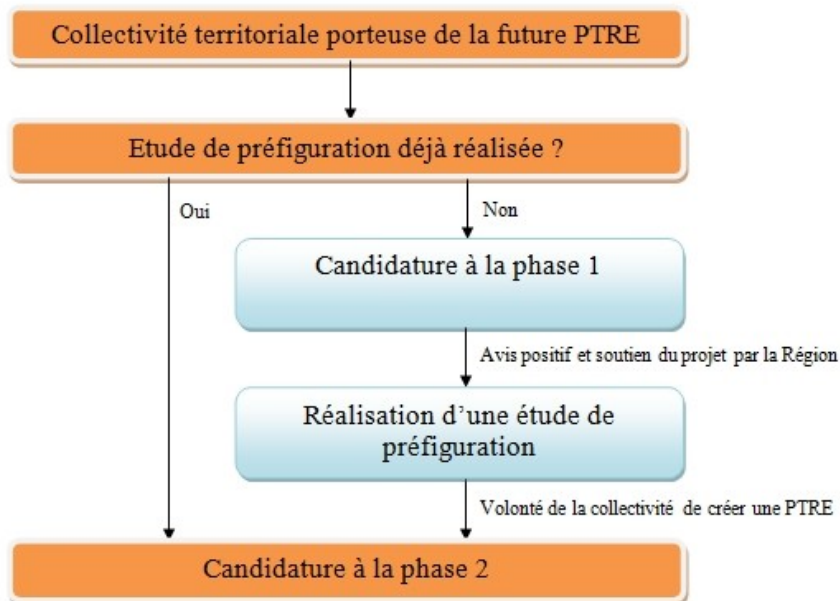
- ❖ Lorsque une collectivité territoriale lance et porte simultanément une PTRE et une OPAH sur le même périmètre territorial :

Actions	Equipe de la PTRE	Opérateur OPAH
Définition et mise en œuvre de la communication (unifiée)	Actions conjointes et coordonnées	
Repérage, animation de terrain	Actions conjointes et coordonnées	
Accompagnement des ménages éligibles aux aides de l'ANAH	Primo conseil et orientation vers l'opérateur ANAH	X
Conseil aux ménages non éligibles aux aides de l'ANAH	X	
Mobilisation et accompagnement des professionnels du bâtiment	X	
Mise en œuvre et animation de la gouvernance de la PTRE	X	Participation



L'appel à candidatures

- ❖ Lancement de l'appel à candidatures le 28 février 2019
- ❖ Dispositif ouvert sur 2 ans
- ❖ Instruction en continu des candidatures
- ❖ 2 phases pour candidater:



	Projet en phase 1: étude de préfiguration	Projet en phase 2: création de la PTRE
Financier	Conseil régional du Centre- Val de Loire	Europe (FEDER)
Taux maximum d'aide	40%	50%
Plafonnement de l'aide	20 000 €	300 000 €
Dépenses éligibles	Coût de l'étude	Pour 3 ans d'activité: ■ Salaire du coordinateur ■ Dépenses de fonctionnement ■ Prestations diverses
Conditions	Respect du cahier des charges de l'appel à candidatures et de l'étude de préfiguration PTRE	Respect du cahier des charges de l'appel à candidatures et des orientations du plan de déploiement des PTRE

- ❖ Dossier de candidature à déposer sur : <https://nosaidesenligne.regioncentre-valdeloire.fr>
- ❖ Contact : claire.guyonnet@regioncentre.fr





L'articulation entre STF & PTRE

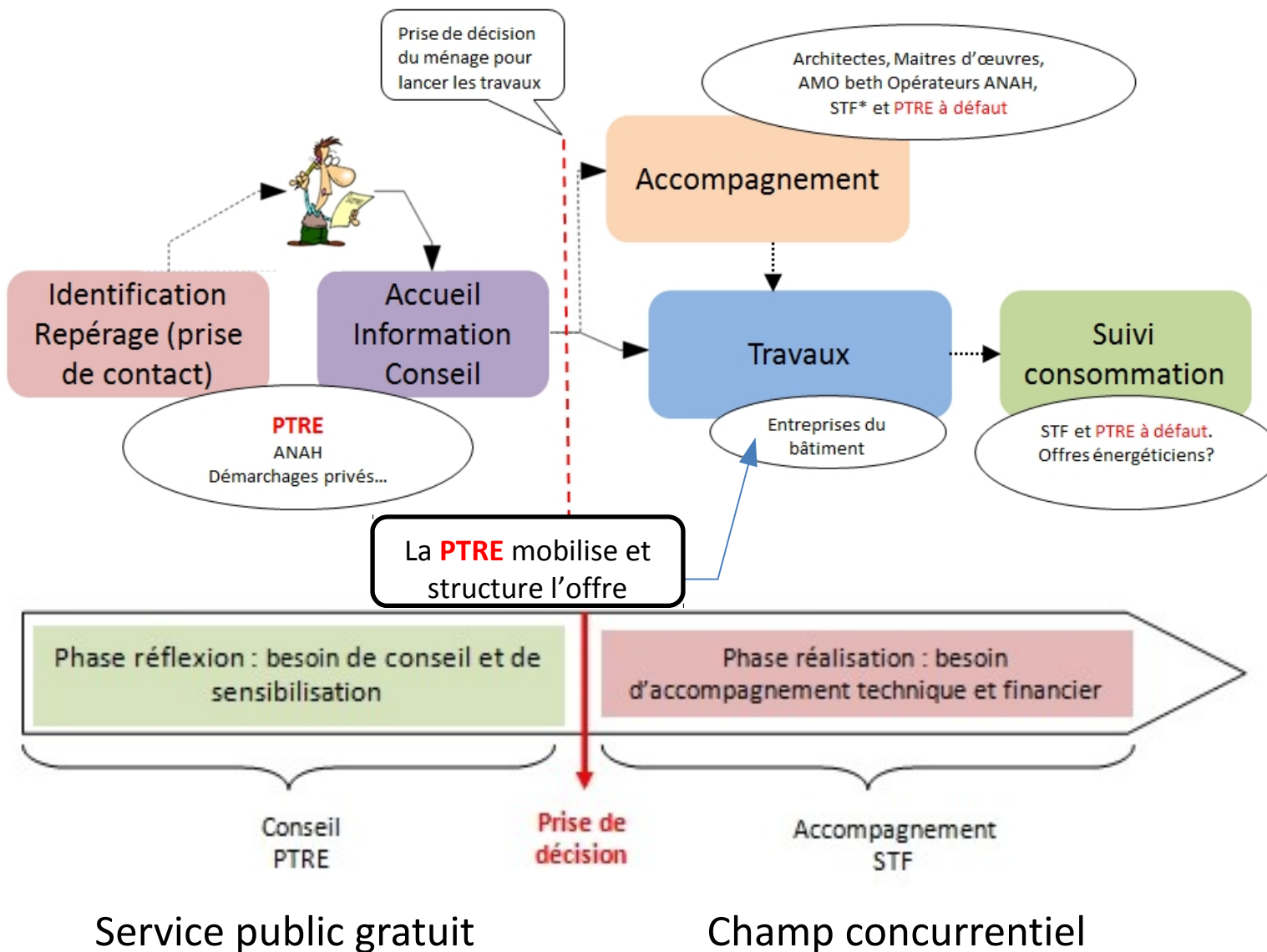


Point d'étape sur la Société d'Économie Mixte

- ❖ Le capital social est de 2,8 M €
- ❖ 25,44 % de fonds privés et une participation régionale au capital de 58%
- 11 actionnaires
- ❖ 1 M€ mis au capital permet de bénéficier d'environ 7 M€ de refinancement de la BEI (pour 4 M€ c'est donc 28 M€)
- ❖ Actionnaires du collège public: Énergie Eure et Loir, SEDI, SIEL, TMVL, Agglopolys et Bourges Plus
- ❖ Actionnaires du collège privé : PROCIVIS Berry, Rives de Loire, Eure et loir et Caisse d'Épargne Centre et Loire



L'articulation entre la PTRE et la STF





Merci pour votre attention



Table ronde n° 2

Quel mix énergétique pour demain ?

- *Présentation d'un projet de Méthanisation*
 - *Accompagnement proposé par les services de l'Etat*
 - *Présentation des dispositifs d'accompagnement régionaux*
-
- M. RIVET, *Directeur de la coopérative de Bonneval*
 - M. POINT, *DDT 28 service Connaissance et Conseil des Territoires*
 - M. AMJAHDI, *Directeur régional de l'ADEME*



Table ronde n° 2

Quel mix énergétique pour demain ?

Présentation d'un projet de méthanisation

M. RIVET, *Directeur de la Coopérative de Bonneval*



Bonneval Beauce et perche

Coopérative Agricole

L'IMAGINATION FERTILE

Chiffres clés 900 adhérents
115 M€ de chiffre d'affaires
30 sites sud Eure-et-Loir

Nos métiers Collecte
Approvisionnement
Semences certifiées
Expérimentation
Conseils techniques

Nov 2019



La méthanisation végétale agricole et la transition énergétique

Origine du projet

« En décembre 2017, une sollicitation extérieure conduit le conseil d'administration de la coopérative à étudier l'intérêt pour ses adhérents »

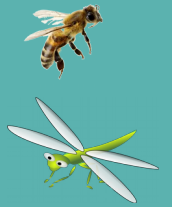
Opportunités du territoire

- . Réseau de transport et de distribution de gaz dense
- . Terres agricoles disponibles durant les rotations
- . Besoin d'améliorer la qualité de l'eau

Forces de la coopérative

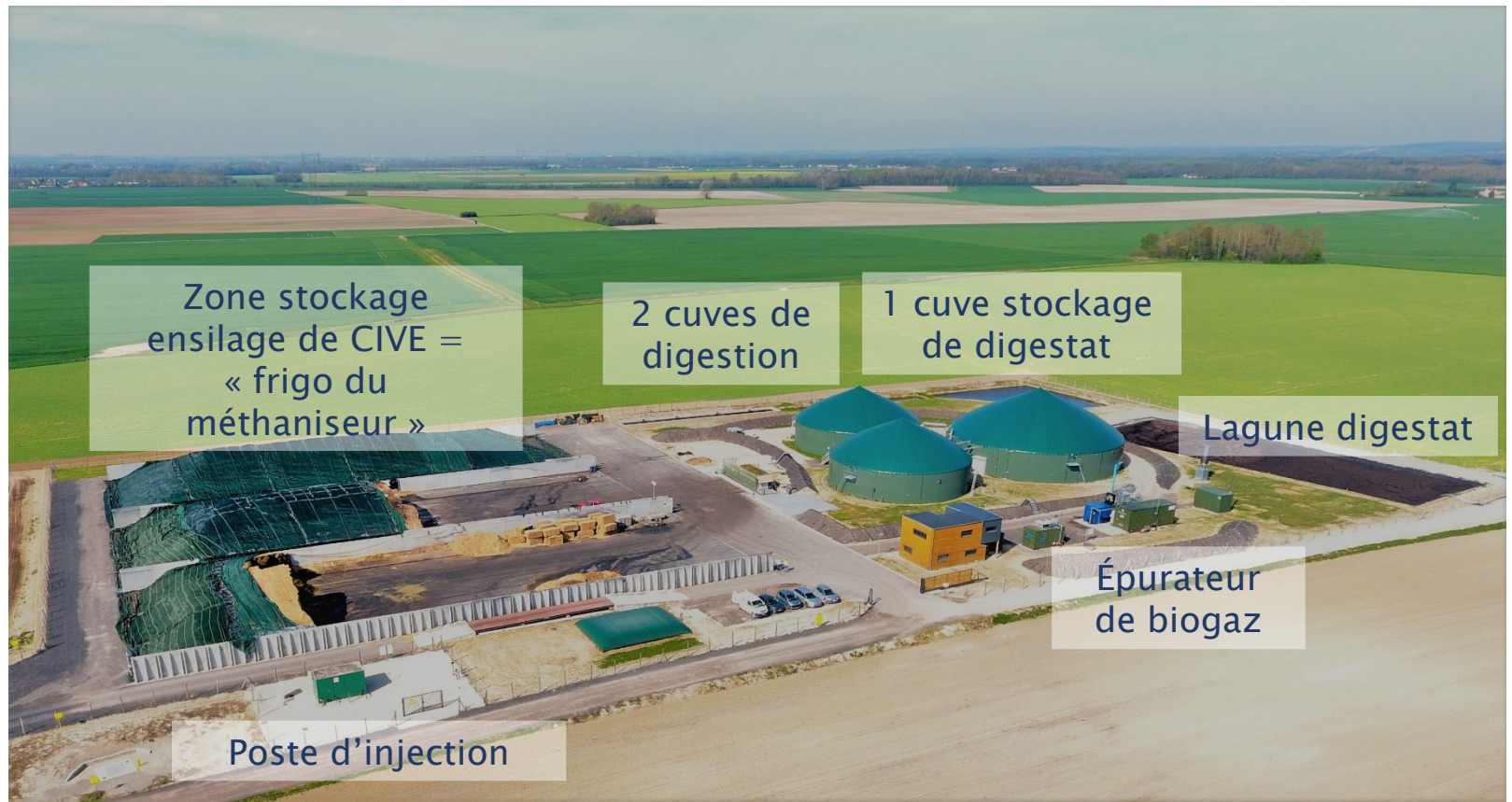
- . Réseau de producteurs
- . Compétences techniques
- . Capacité d'investissement

Nov 2019



La méthanisation végétale agricole et la transition énergétique

Exemple d'unité de méthanisation végétale



Nov 2019



La méthanisation végétale agricole et la transition énergétique

Production du gisement

Cultures principales 15% du tonnage entrant dans le méthaniseur

CIVE Une culture intermédiaire à vocation énergétique est une culture implantée et récoltée entre deux cultures principales

➤ Les cultures d'hiver

Semées en automne et récoltées au début du printemps avant une culture alimentaire.

Exemple : les graminées (seigle, triticale, orge)

➤ Les cultures d'été

Semées en été et récoltées au début de l'automne.

Exemple : cultures dont le cycle est court (tournesol, maïs, sorgho et moha)

Pulpes betteraves

Issues de céréales



La méthanisation végétale agricole et la transition énergétique

Projet Coopératif

Trois projets répartis sur le territoire de la coopérative

Mutualisation de l'investissement

- Mission de la coopérative

Nouvelle branche d'activité

- Parts sociales proportionnelles au tonnage apporté
- Redistribution du résultat sous forme de ristourne

Respect du statut coopératif

- au minimum 80% des intrants provenant des adhérents



La méthanisation végétale agricole et la transition énergétique

Intérêt économique

Pour les adhérents apporteurs d'intrants

- Valorisation des couverts
- Sécurisation d'un revenu sur le long terme
- Quote-part du résultat

Pour la coopérative

- Retour sur investissement
- Valorisation des issues
- Mutualisation des ressources de la coopérative

Pour le territoire

- Nouvelle activité créatrice d'emplois
- Activité supplémentaire pour les ETA



La méthanisation végétale agricole et la transition énergétique

Intérêt agronomique et environnemental

- Couverture permanente des sols
- Epannage des digestats (fertilisation organique)
- Diminution des IFT (désherbage)
- Production d'une énergie renouvelable

Nouvelle filière de valorisation de cultures à bas niveau d'intrants sur les AAC ?





Table ronde n° 2

Quel mix énergétique pour demain ?

Accompagnement proposé par les services de l'État

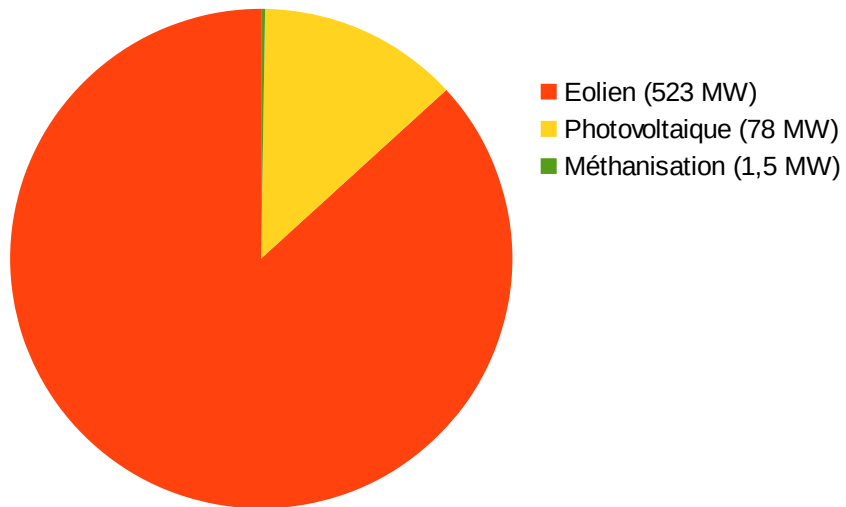
- M. POINT, *DDT 28 Service Connaissance et Conseil des Territoires*

Table ronde n° 2 : Etat des projets Éoliens en Eure-et-Loir

L'Eure-et-Loir : 1er département de la région Centre en terme de puissance installée pour les éoliennes

Répartition actuel du mix énergétique

Département de l'Eure-et-Loir



Un mix énergétique à développer



Table ronde n° 2 : Objectifs nationaux pour le mix énergétique

Objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie n°2 en préparation

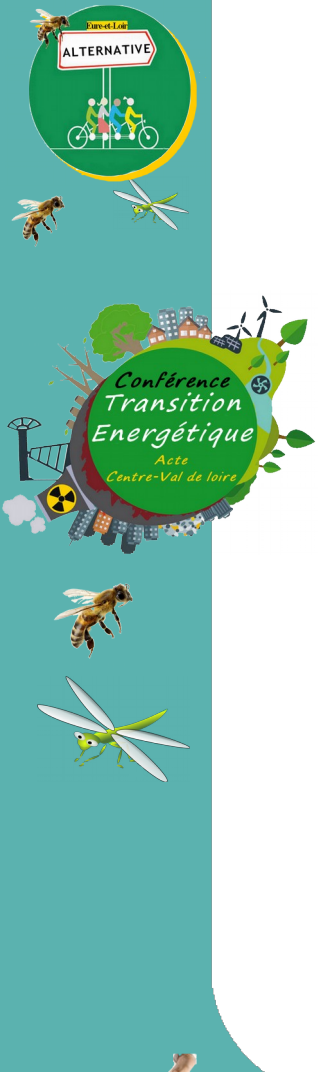
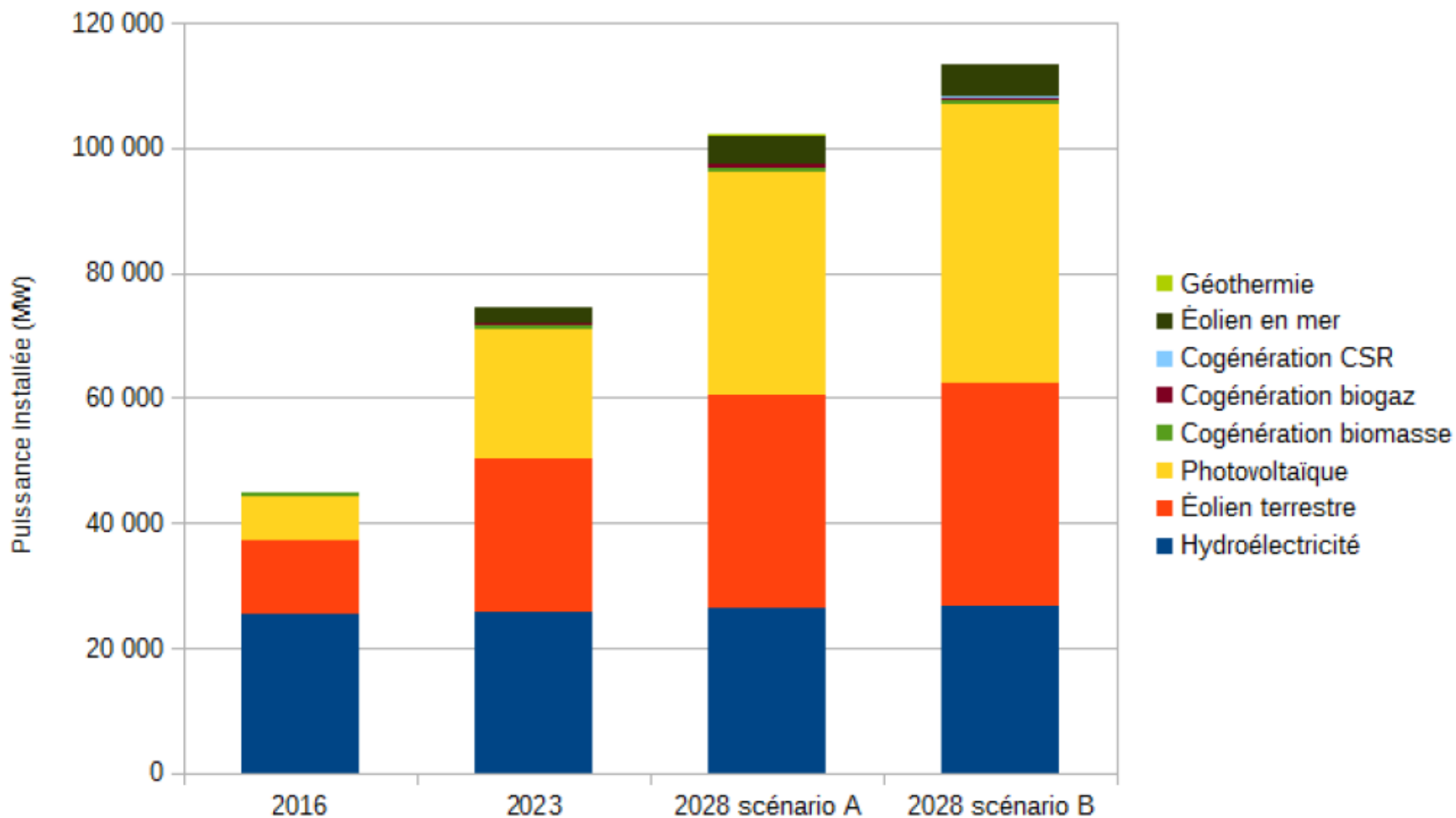
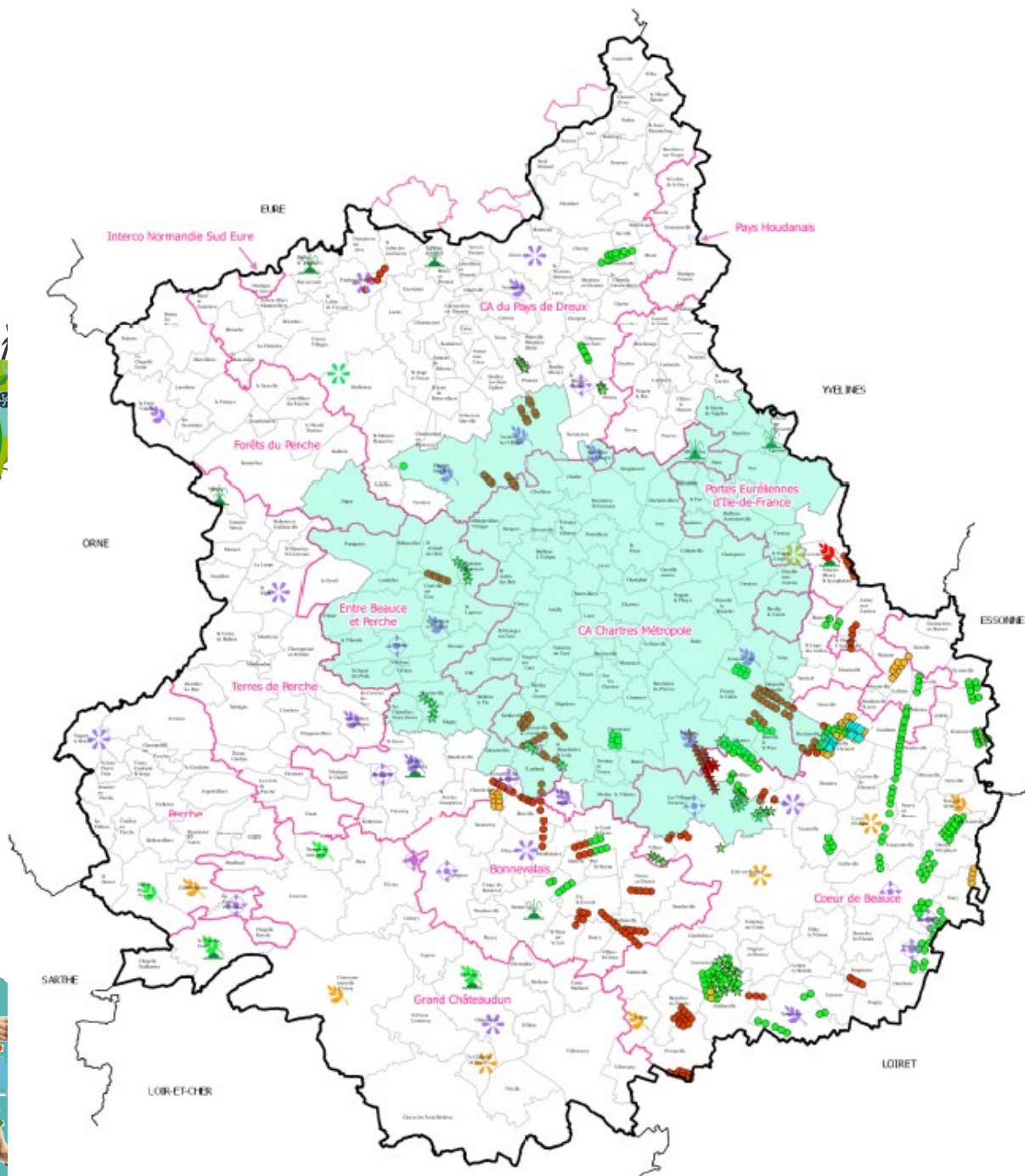


Table ronde n° 2 : Un mix énergétique en plein développement dans l'Eure-et-Loir



Eoliennes : [546]

- Permis Accordé - Construite [225]
- ★ Permis Accordé - Non Construite [74]
- Permis Déposé [38]
- Permis Refusé [176]
- ★ Projet Abandonné [21]
- ◆ Repowering [12]

Etude éolienne amont (10)

Photovoltaïque au sol (12) :

- ✿ En service (1)
- ✿ Etude amont (7)
- ✿ En cours (4)

Méthanisation (20) :

- ✿ En service (4)
- ✿ Etude amont (11)
- ✿ En construction (4)

Commune avec au moins une installation de Géothermie (10)

Réseau de chaleur Biomasse (8)

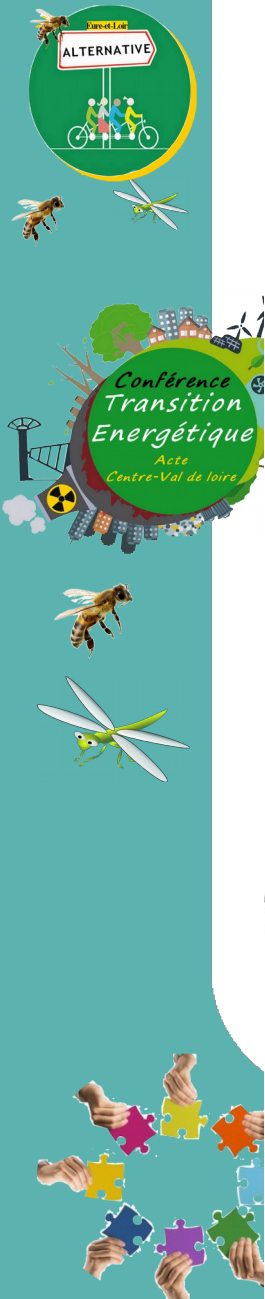


Table ronde n° 2 : Le pôle Enr conseille en amont des procédures administratives

Pôle départemental « Eolien »

2017

Pôle départemental des « EnR »

Prendre connaissance des projets **en amont des procédures administratives** afin de conseiller les porteurs de projets (points de vigilances, enjeux, recommandations, liens avec les territoires ...)

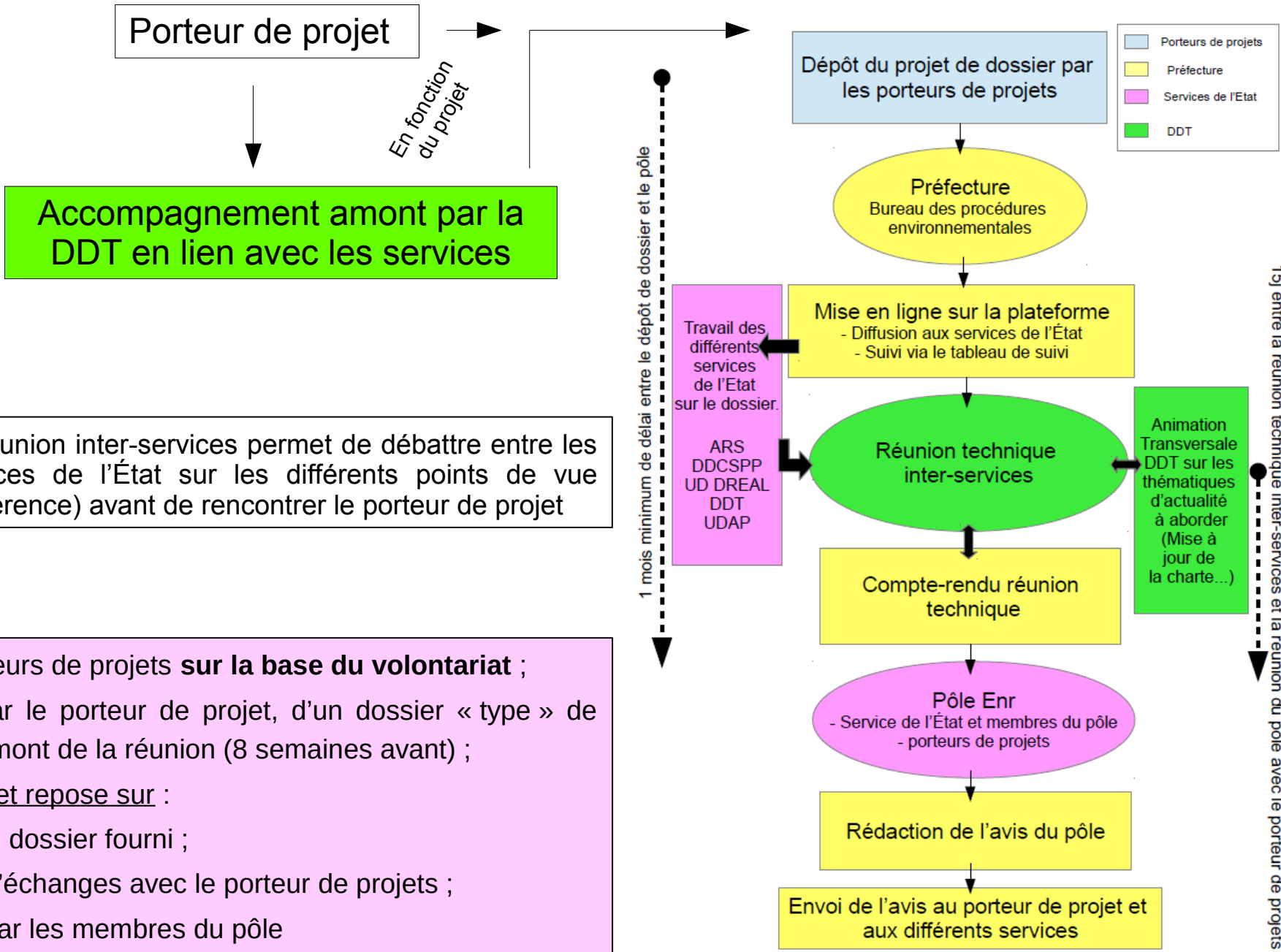
- **Membres permanents** : représentants de la Préfecture, de la DDT, de la DDCSPP, de l'UDAP, de l'UD-DREAL, de la DGAC et de l'Armée ;
- Élargissement possible à d'autres membres au besoin ;
- Co-animation entre le BPE de la Préfecture et DDT.



Le pôle EnR n'a, en aucun cas, vocation à se substituer au guichet unique et à l'instruction des procédures



Table ronde n° 2 : Fonctionnement du pôle Enr départemental

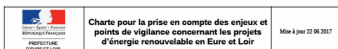
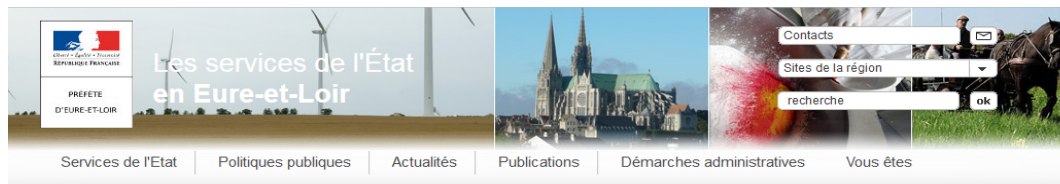


La réunion inter-services permet de débattre entre les services de l'État sur les différents points de vue (cohérence) avant de rencontrer le porteur de projet

- Audition des porteurs de projets **sur la base du volontariat** ;
- Transmission, par le porteur de projet, d'un dossier « type » de présentation, en amont de la réunion (8 semaines avant) ;
- L'examen du projet repose sur :
 - * l'analyse du dossier fourni ;
 - * la séance d'échanges avec le porteur de projets ;
 - * l'adoption par les membres du pôle

Table ronde n° 2 : 2 Outils d'accompagnement : Site Web IDE et Charte Enr

<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Climat-Air-Energie/Energies-renouvelables/Charte-EnR>



Pour relever le défi climatique, la réglementation fixe des objectifs ambitieux en matière de production d'énergie à partir de sources renouvelables. Dans ce cadre, l'énergie départementale espère encourager le développement maîtrisé des installations d'énergie renouvelable avec des projets de qualité esthétique et architecturale s'intégrant de façon satisfaisante et harmonieuse dans leur environnement. Concernant les projets impactant les usages du sol, ils doivent prendre en compte les enjeux urbains, agricoles, naturels et patrimoniaux.

Préparer notre territoire au déploiement des énergies renouvelables nécessite pour les services de l'État de travailler en transversalité afin de s'accorder sur les enjeux locaux prioritaires à porter et d'établir le plus en amont possible sur les projets de manière à limiter les difficultés lors de l'instruction.

Cette approche globale, au niveau départemental, se traduit par un dispositif constitué de deux éléments : un Plan « Énergie renouvelable » d'évolution du PMA « Éolien V3 » et une charte de développement des énergies renouvelables.

En rapportant la réglementation actuelle et les critères d'application des projets par les services de l'État, cette charte est conçue comme un outil de facilitation de l'instruction des dossiers et de stabilisation des projets de production d'énergie renouvelable. Il s'agit bien d'un guide pratique, sans caractère réglementaire.

1 Éléments de contexte international, national et local

1.1 Le contexte international et les objectifs nationaux

La COP21 s'est tenue le 12 décembre 2015 après l'adoption, par consensus, de l'accord de Paris. Cet accord constitue une avancée majeure dans la lutte contre les dérèglements climatiques en fixant pour objectif de limiter la hausse des températures bien en deçà de 2°C, et de s'efforcer de la limiter à 1,5°C. Il appelle pour cela à un pic des émissions de gaz à effet de serre le plus tôt possible et à la neutralité des émissions dans la deuxième moitié du siècle. Ces efforts de réduction d'émissions impliquent une transition énergétique se traduisant, notamment, par un développement massif des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) promulguée en août 2015 soutient résolument la France et ses territoires dans cette lutte contre le changement climatique. Avec les plans d'action qui l'accompagnent, elle permet à notre nation de contribuer plus efficacement à cette lutte et de renforcer son indépendance énergétique en développant, mieux les différentes sources d'équipementement. Elle fixe en effet des objectifs ambitieux notamment pour les énergies renouvelables puisque elle engage notre pays à porter leur part à 32% dans la production d'énergie en 2020 avec 40% dans la production d'électricité, 30% dans la consommation finale de chaleur, 15% de la consommation finale de carburant et 20% de la consommation de gaz.

Par ailleurs, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) publiée le 28 octobre 2016 indique des objectifs de développement des énergies renouvelables à atteindre pour 2018 et 2023 :

- pour l'éolien terrestre : entre 21 800 et 28 000 MW (cf. par rapport à 2014)
- pour le photovoltaïque : entre 18 200 et 22 200 MW (cf. par rapport à 2014)
- pour la méthanisation : entre 237 et 300 MW (cf. par rapport à 2014)
- pour la géothermie de basse et moyenne énergie : entre 400 et 500 MW (cf. par rapport à 2014)

Les investissements en faveur de ces énergies renouvelables sont encouragés par la loi de transition énergétique.

La loi TECV donne également des outils concrets, notamment aux collectivités, pour agir sans tarder dans tous les domaines (consommation d'énergie, transports, économie circulaire...) et permettre ainsi de tirer pleinement parti du gisement d'activités et d'emplois nouveaux que constituent les énergies renouvelables.

Document réalisé volontairement avec une entrée par enjeux plutôt que par type d'Enr

Charte à réviser en 2020

- Compensation agricole
- Directive paysagère
- Lien entre Projets Enr et PCAET / Projets territoriaux
- Mise à jour par rapport au SRADDET

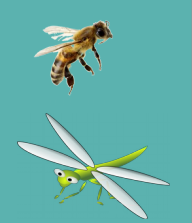




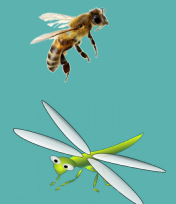
Table ronde n° 2

Quel mix énergétique pour demain ?

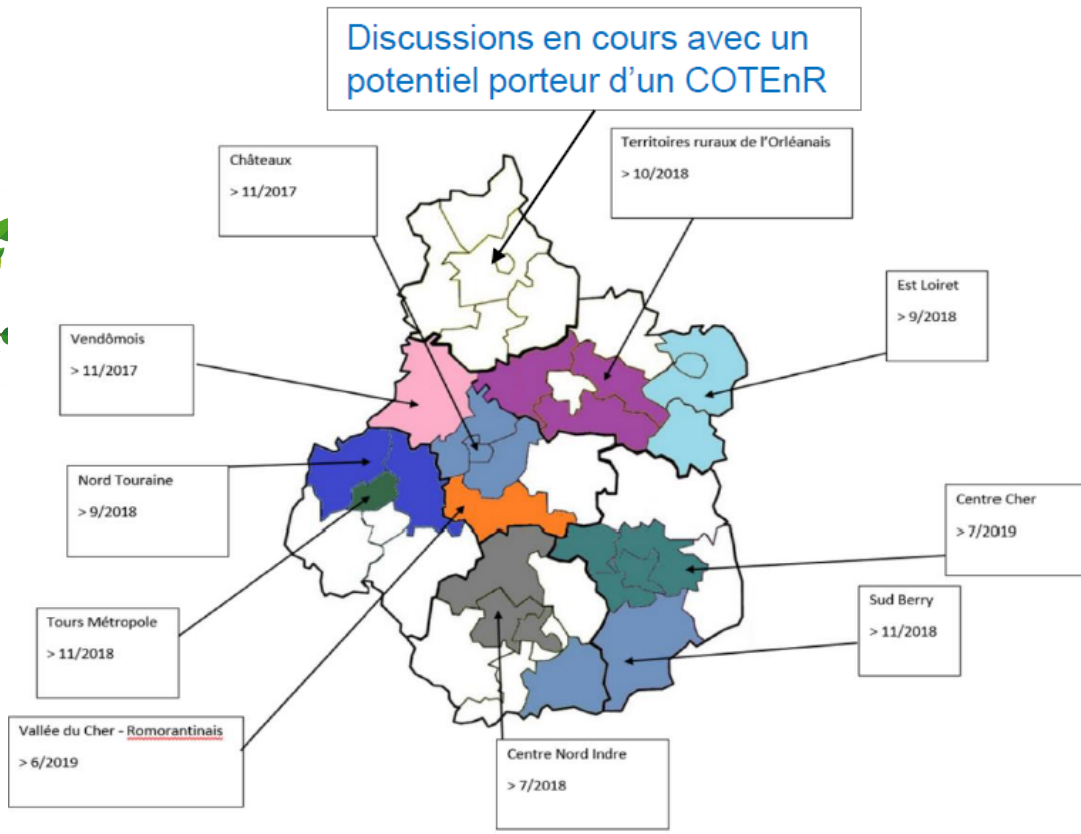
Présentation des dispositifs d'accompagnement régionaux

- M. M. AMJAHDI, *Directeur régional de l'ADEME*

Les Energie Renouvelables Thermiques en Eure et Loir



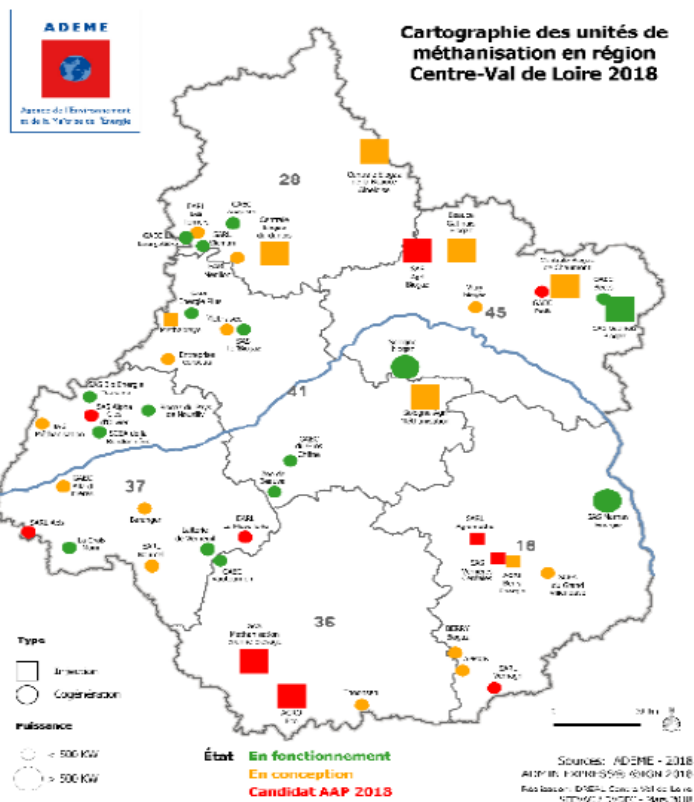
Les contrats de développement des EnR Thermiques en Région



- 10 contrats signés:**
- 55 % des communes couvertes
 - 120 projets contractualisés pour 42 GWh (~équi 3500 lgts)
 - 40 projets engagés pour 5 M€ d'aide et 12 M€ d'investissement



La méthanisation en Région



Méthanisation 2013-2019 :

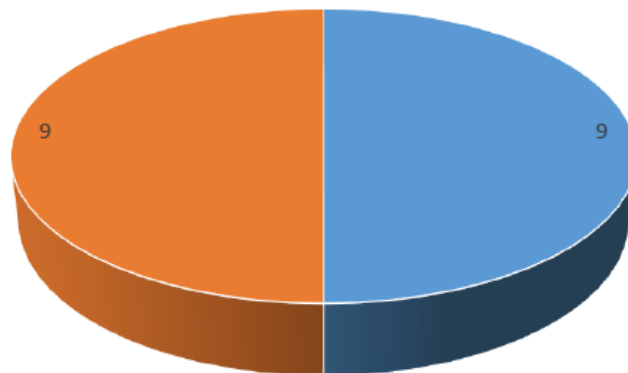
Ci-contre le résultat de 5 années de soutien à la thématique « méthanisation ».

62 projets ont été soutenus qui représentent plus de 180 M€ d'investissement et plus de 27 M€ d'aide.



Les projets soutenus entre 2014 et 2019

Nb d'opérations EnR aidées entre 2014 et 2019



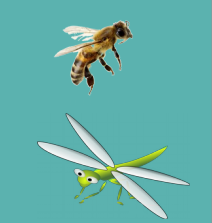
■ Méthanisation ■ EnR thermiques

18 projets financés (études
et investissements)

Et

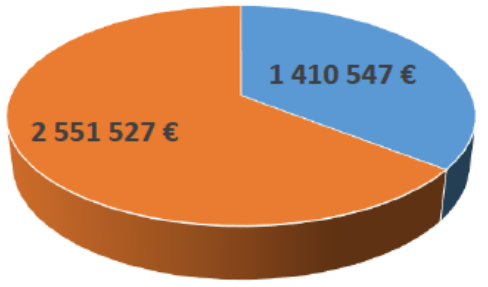
3 filières :

- Méthanisation,
- Bois énergie
- Géothermie



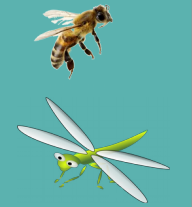
Les financements mobilisés entre 2014 et 2019

Montant des aides ADEME (€)



■ Méthanisation ■ EnR Thermiques

Près de 4 M€ d'aides pour plus 23 M€ d'investissements



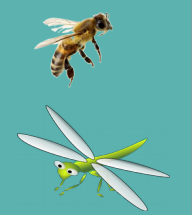


Table ronde n° 3

Une planification territoriale pour la transition énergétique

- *Présentation de la stratégie régionale*
- *Etat d'avancement des PCAET d'Eure-et-Loir*
- *Présentation d'une fiche action "plan de mobilité rurale"*

- M. FOURNIER, VP Conseil Régional CVDL
- M^{me} MEAR, DDT 28 SCCT Chargée de mission transition énergétique
- M. LEGUYEC, Directeur d'ENERGIE 28
- M. RABAUD, Chargé de mission énergie à ENERGIE 28
- M. BAUDRON, Président de CC Cœur de Beauce





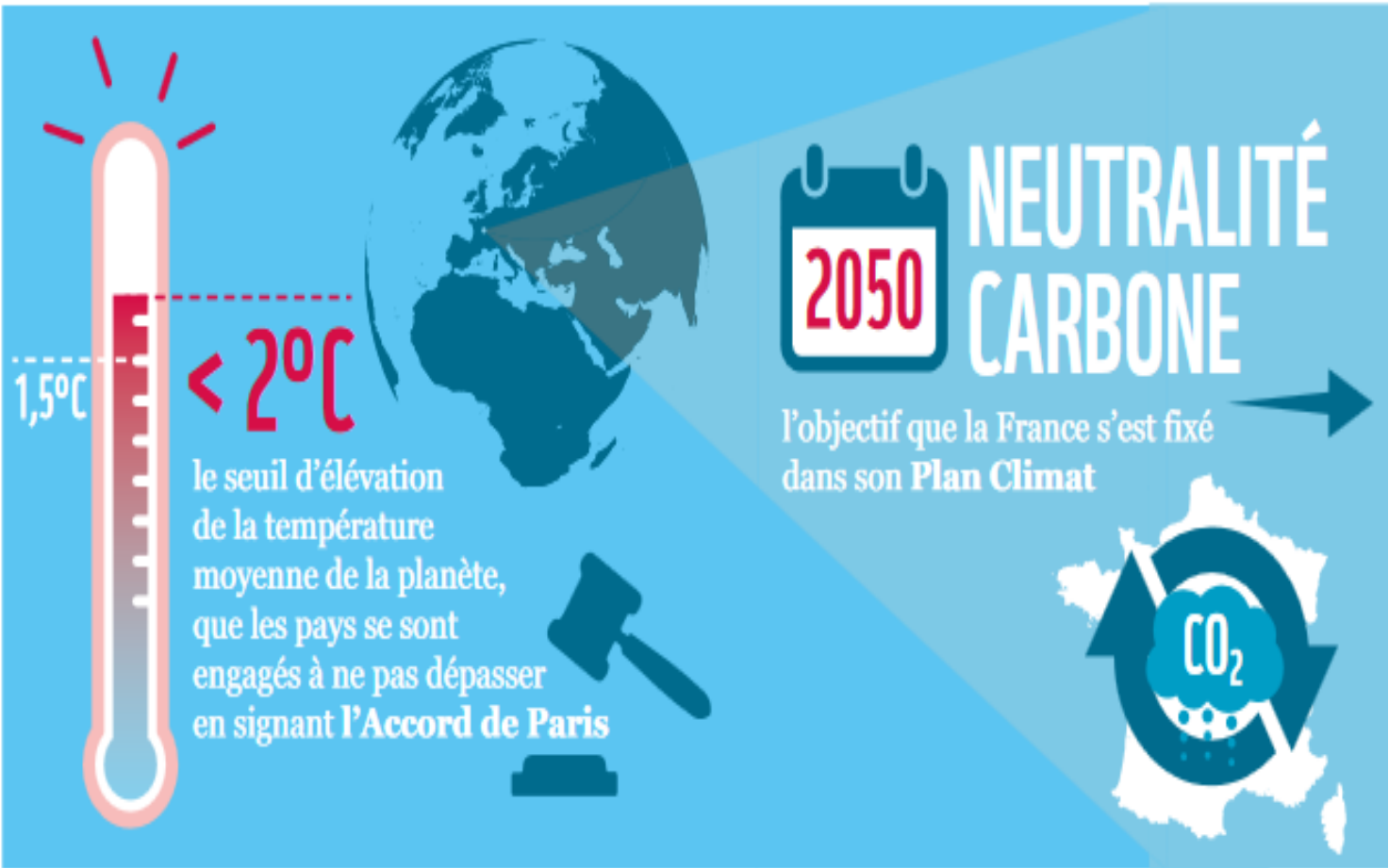
Table ronde n° 3

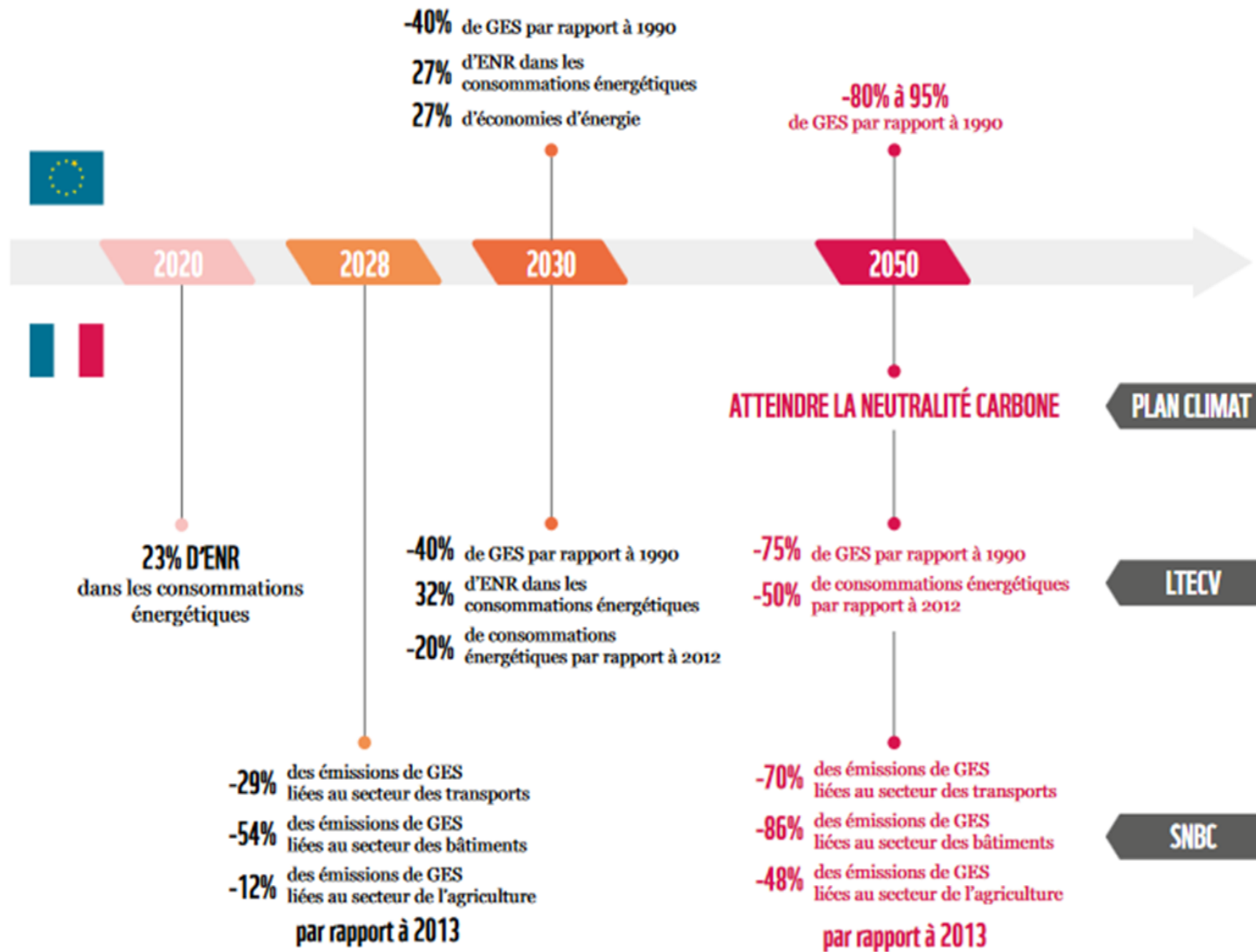
Une planification territoriale pour la transition énergétique

Présentation de la stratégie régionale

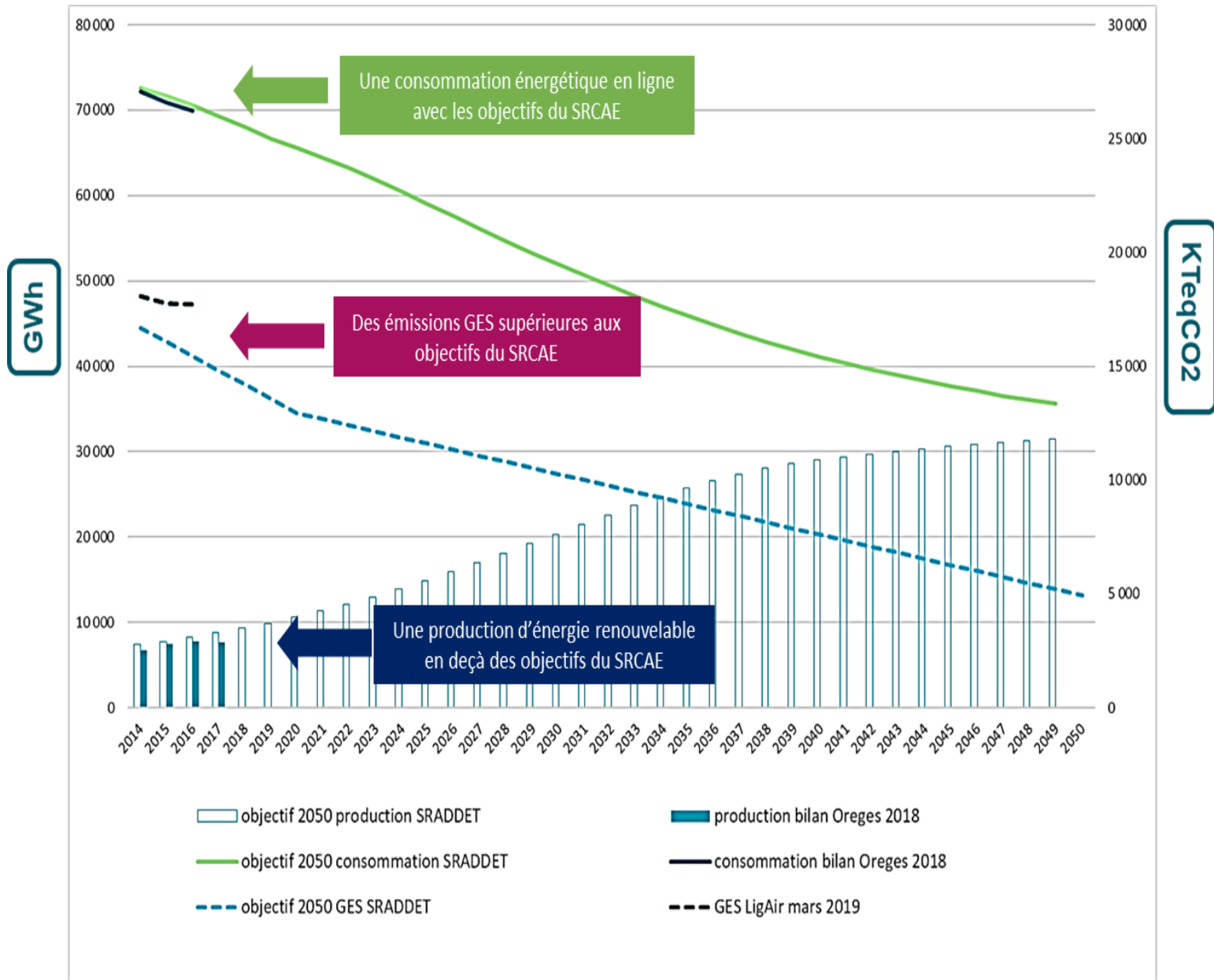
- M. FOURNIER, VP Conseil Régional Centre Val de Loire





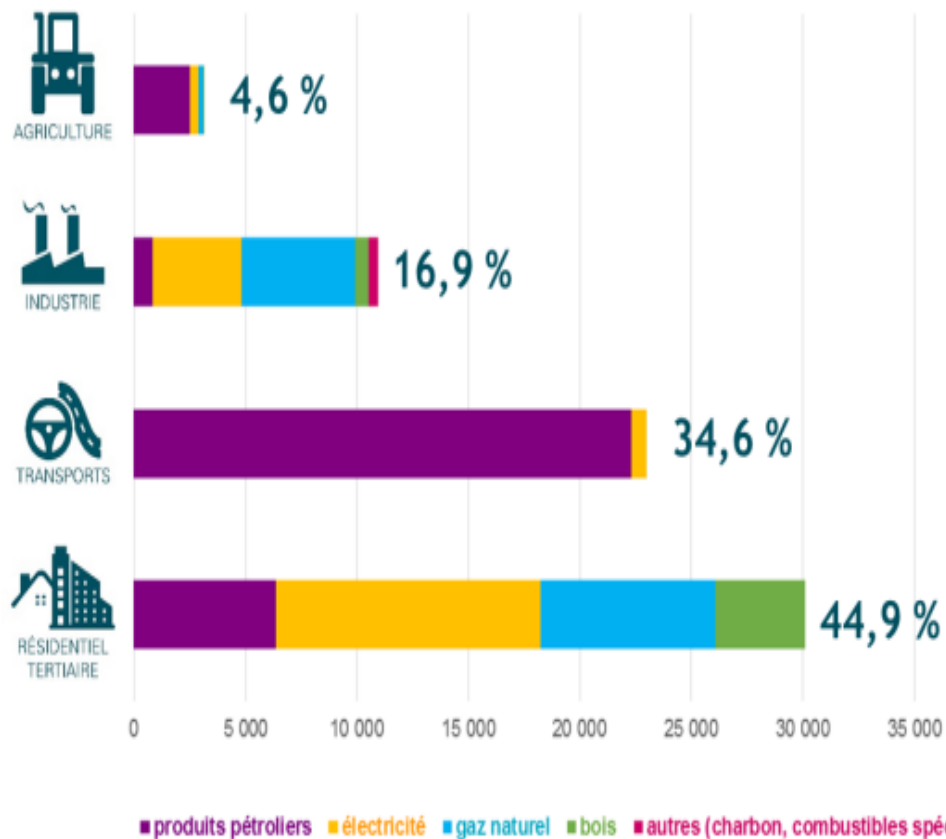


Objectifs réglementaires
Objectifs indicatifs

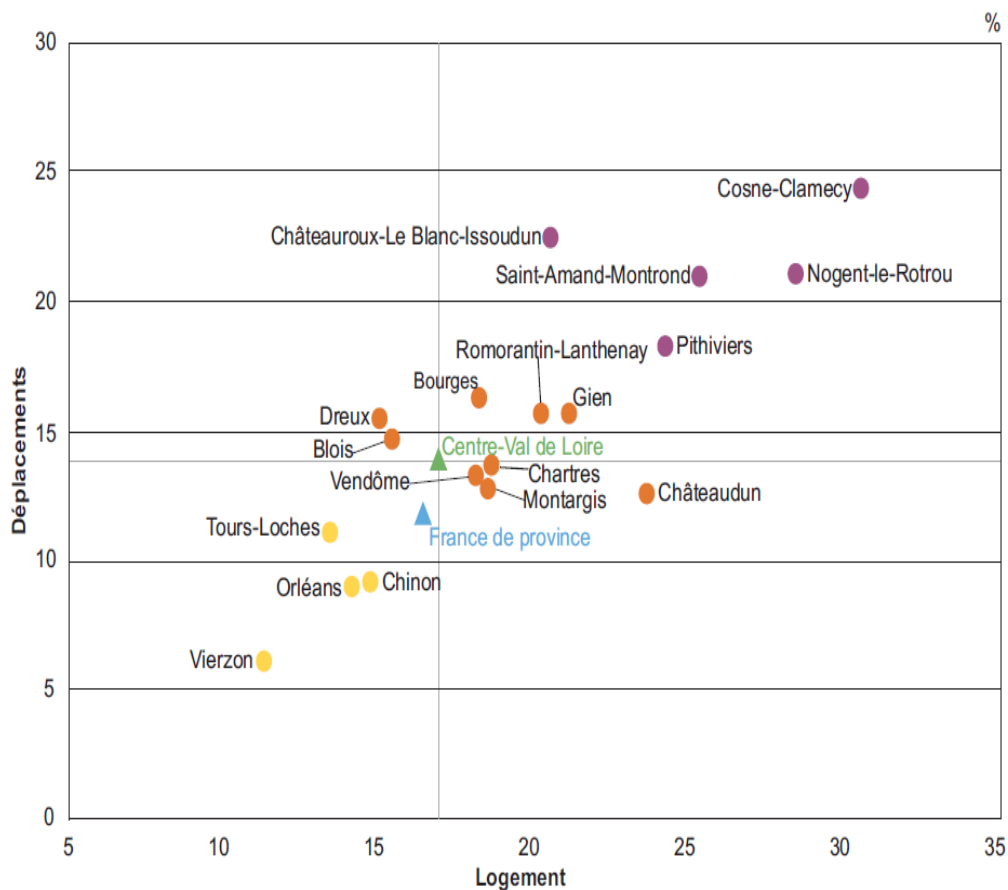


Consommation d'énergie finale* en 2016 en région Centre-Val de Loire :
 Répartition par secteur et par énergie
 (©Oreges Centre-Val de Loire)

**Part de la
 production ENR
 dans la
 consommation en
 2016 : 12% (+0,5%
 par rapport à 2015)**

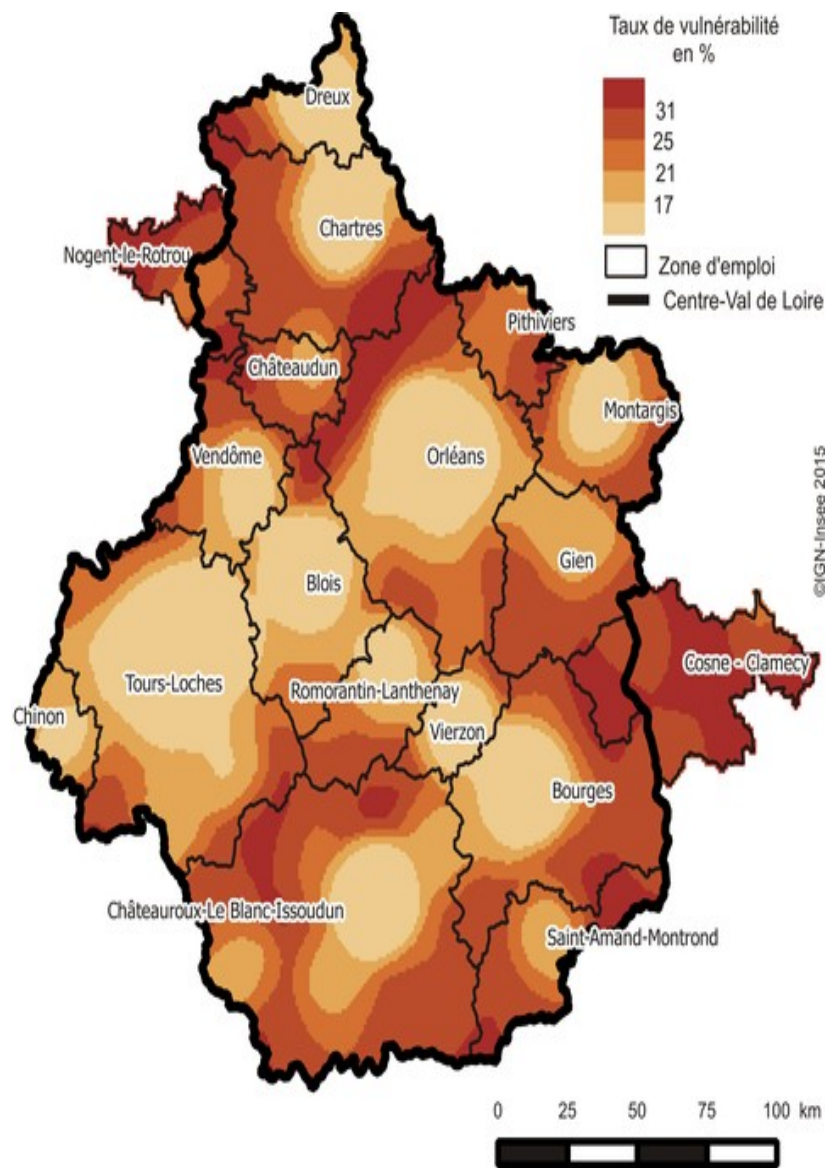


4 Vulnérabilité énergétique due au logement et aux déplacements



Note de lecture : dans la zone d'emploi de Chinon, 14,7% des ménages sont vulnérables face aux dépenses énergétiques de leur logement, 9,2% le sont du fait de leurs dépenses en carburant.

Sources : Insee, Recensement de la population 2008 ; DGFIP, Enquête revenus fiscaux et sociaux - Revenus disponibles localisés ; SOeS ; Anah



Taux de vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement (source : INSEE)

Une vision régionale, à 360° et unifiée pour l'aménagement
et le développement durable de la région à moyen (2025/2030) et long terme (2050).



Des femmes et des hommes
acteurs du changement,
des villes et des campagnes
en mouvement permanent pour
une démocratie renouvelée

**4 ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES...**



Booster la vitalité
de l'économie régionale
en mettant nos atouts au service
d'une attractivité renforcée

LOGO



Affirmer l'unité et
le rayonnement de la région
Centre-Val de Loire par la
synergie de tous ses territoires et
la qualité de vie qui la caractérise

**... DÉCLINÉES
EN 20 OBJECTIFS**



Intégrer l'urgence
climatique et environnementale
et atteindre l'excellence
éco-responsable

**LES OBJECTIFS
CLIMAT-ÉNERGIE
DU SRADDET :**

- Réduire la consommation énergétique finale de 43 % en 2050 par rapport à 2014.
- Atteindre 100 % de la consommation d'énergie couverte par la production régionale d'énergies renouvelables et de récupération en 2050.
- Réduire de 100 % les émissions de GES d'origine énergétique entre 2014 et 2050.
- Les moyens de production d'énergies renouvelables seront détenus au minimum à 15 % (participation au capital) par des citoyens, collectivités territoriales et acteurs économiques locaux à l'horizon 2030.
- Pour améliorer la qualité de l'air, atteindre les objectifs nationaux du décret du 10 mai 2017 en matière de réduction des émissions anthropiques de polluants atmosphériques.

06 ▪ Un **habitat** toujours plus accessible et à la hauteur des changements sociétaux, climatiques et économiques

⇒ **Priorité à la réhabilitation thermique et énergétique des logements existants**

05 ▪ Un nouvel **urbanisme** plus durable pour endiguer la consommation de nos espaces agricoles, naturels et forestiers

⇒ **Promouvoir un aménagement du territoire concourant à la réduction des émissions de GES**

13 ▪ Une **économie** à la pointe qui relève les défis climatiques et environnementaux

⇒ **Accompagner la transition écologique de l'économie et des entreprises**

⇒ **Développer une offre de formation adaptée**

02 ▪ Des territoires en dialogues où villes et campagnes **coopèrent**

16 ▪ Une modification en profondeur de nos modes de **production** et de **consommation d'énergies**

⇒ **Maîtriser les consommations et améliorer les performances énergétiques**

⇒ **Informier, faire évoluer les comportements**

⇒ **Développer les EnRR et leurs écosystèmes économiques (construction, maintenance, R&D) et territoriaux**

18 ▪ La région Centre-Val de Loire, première région à **biodiversité positive**

⇒ **Favoriser la nature en ville**

⇒ **Accompagner la transition agro-écologique**

Climat Air Energie : Les règles générales du SRADDET

Règle n°8 : Intégrer les principes d'urbanisme durable

⇒ **Prendre en considération le risque inondation, l'économie de foncier non bâti, l'économie circulaire, ...**

Règle n°32 : Favoriser sur le parc bâti les installations individuelles et collectives d'énergies renouvelables et de récupération

Règle 34 : Identifier l'impact et la vulnérabilité au changement climatique et définir une stratégie d'adaptation des territoires (eau, risques, confort thermique, agriculture, sylviculture)

Règle n° 35 : Améliorer la qualité de l'air par la mise en place au niveau local de dispositions de lutte contre les pollutions de l'air

Règle n°16 : Fixer un objectif de baisse de la part modale de la voiture et un objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique et de diminution des GES dans le secteur des transports

⇒ **Prendre notamment en considération les déplacements à pied et à vélo**

Règle 29 : Définir dans les plans et programmes des objectifs et une stratégie en matière de maîtrise de l'énergie (efficacité énergétique, sobriété énergétique) et de production et stockage d'EnRR

⇒ **Logique de mix énergétique, réflexion globale de développement local et d'économie circulaire, prise en compte des caractéristiques du patrimoine architectural et paysager**

⇒ **Identification des potentiels de délaissés urbains (friches, parkings...) et de bâti/toitures publics ou privés**



Table ronde n° 3

Une planification territoriale pour la transition énergétique

Tour des PCAET du département

M^{me} MEAR, DDT 28 SCCT, chargée de mission transition énergétique

Table ronde n° 3 : PCAET : Le rôle déterminant des collectivités

PLAN : Le PCAET
démarche de planification,
à la fois stratégique et
opérationnelle

CLIMAT : Le PCAET a pour objectifs :
— de réduire les émissions de GES du territoire (volet « atténuation ») ;
— d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »)

AIR : Les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques
→ des conséquences sur le climat + effets sanitaires

ÉNERGIE : Principal levier d'actions dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air :
- la sobriété énergétique
- l'amélioration de l'efficacité énergétique
- le développement des énergies renouvelables

TERRITORIAL : Le PCAET
agit là où les actions sont les
plus efficaces / Proximité
des acteurs locaux



La collectivité a donc un rôle **d'exemplarité**.
Elle doit être **moteur de changement** pour son territoire
et garante, dans la durée, des engagements pris.

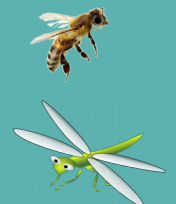


Table ronde n° 3 : PCAET : une opportunité pour les territoires

Bénéfices pour la collectivité :

- Allègement des dépenses : réduction de la facture énergétique.
- **Nouvelles ressources financières** : par l'exploitation des Enr
- Reconnaissance de l'**exemplarité de votre collectivité** (PCAET en ligne)

Bénéfices pour votre territoire :

- Meilleure maîtrise énergétique
- Vers une dynamique de l'économie locale et de l'emploi
- Un territoire moins vulnérable au changement climatique
- Un territoire plus attractif



Réfléchir à une **stratégie territoriale** en faveur du climat permettra :



Bénéfices pour vos habitants :

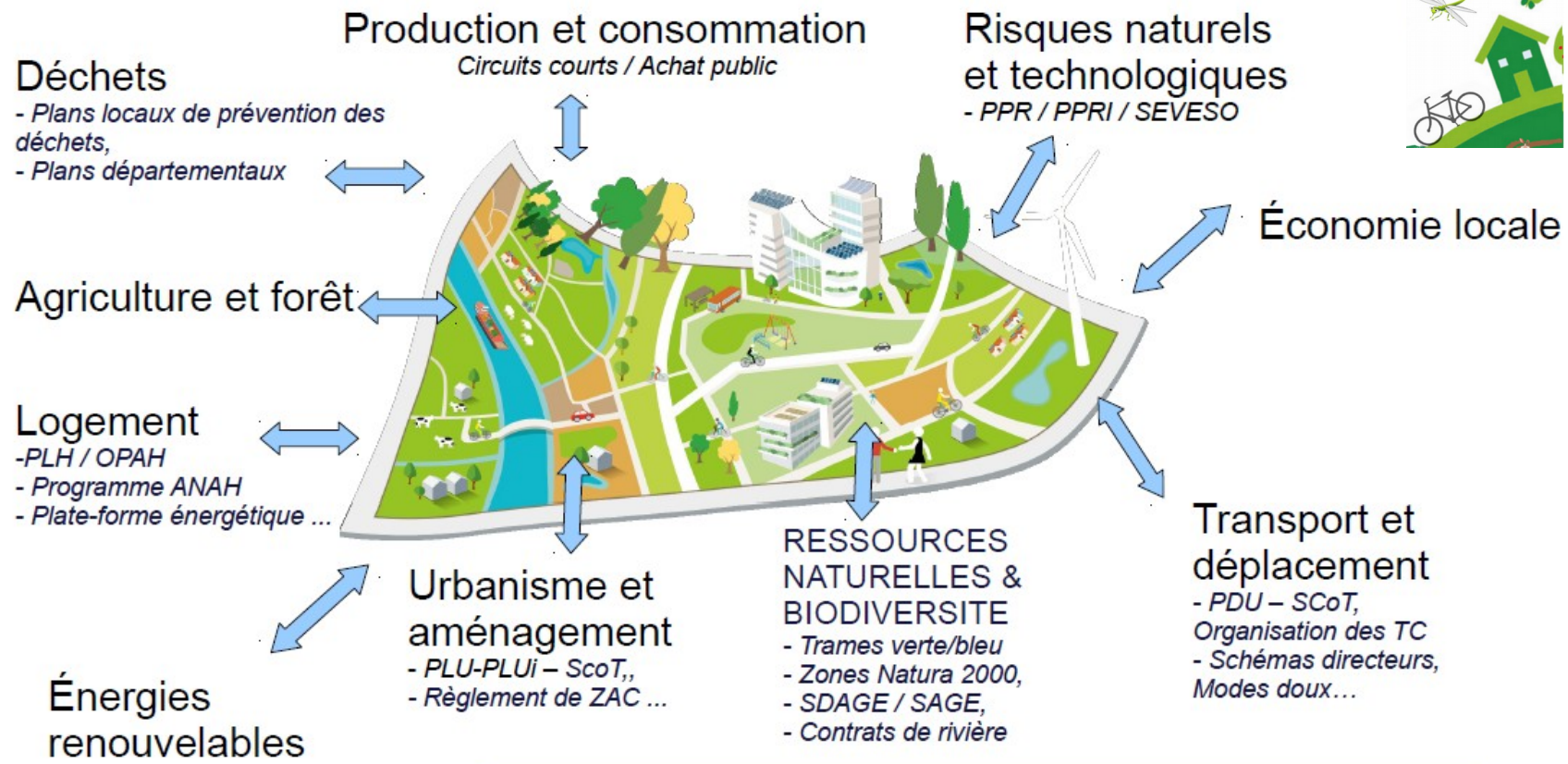
- **Réduction des charges d'énergie des ménages et amélioration du confort** : lutte contre la précarité énergétique, rénovation de l'habitat
- **Bénéfice santé** : amélioration de la qualité de l'air, diminution de l'exposition au bruit
- **Une meilleure qualité de vie** : végétalisation des espaces urbains, préservation de la biodiversité



Un projet de qualité de vie à partager



Table ronde n° 3 : PCAET : Un projet de territoire cohérent avec l'existant et les autres documents de planification



Une démarche transversale et intégrée
 → un projet de territoire



Table ronde n° 3 : Territoires concernés par la mise en place d'un PCAET

Etat d'avancement par EPCI

- PCAET volontaire en cours de réalisation (Bonnevalais et PETR)
- PCAET en cours de réalisation
- Transformation du PCET existant en PCAET en cours de réalisation
- Territoire obligé non engagé dans la démarche de PCAET

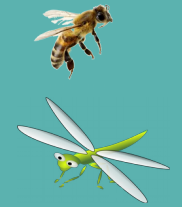
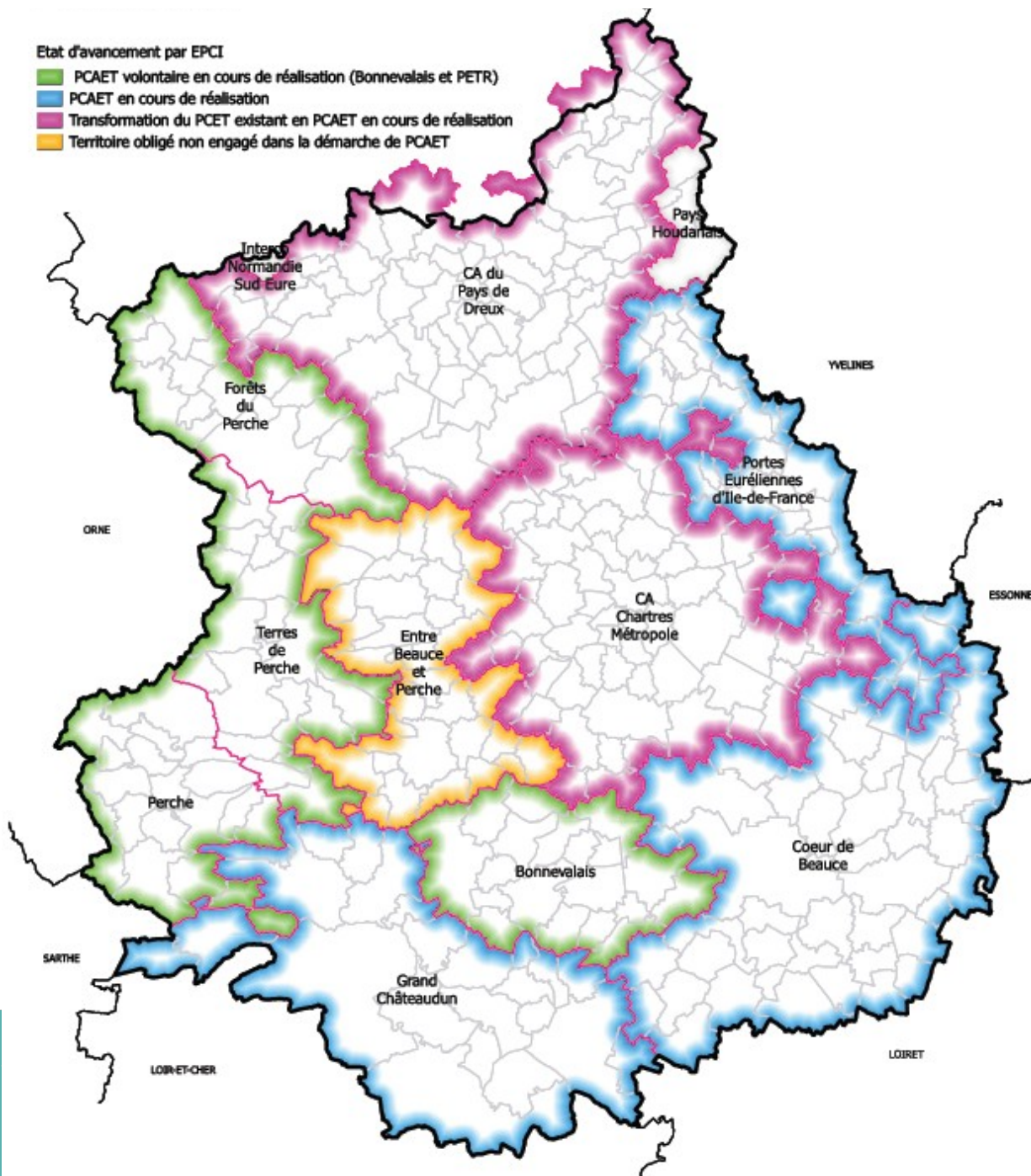


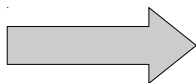
Table ronde n° 3 : Les 4 étapes de réalisation d'un PCAET

Étape 1 : Organiser le pilotage, le processus de concertation et de mobilisation et réaliser le diagnostic du territoire

Étape 2 : Construire une stratégie de territoire avec des objectifs chiffrés et des scénarii d'évolution

Étape 3 : Élaboration du programme d'actions pour l'atténuation, la réduction des émissions de GES et l'adaptation au changement climatique

Étape 4 : Arrêt, adoption puis mise en œuvre du PCAET



Évaluation avant révision
(bilan intermédiaire à 3 ans, bilan à 6 ans)



Table ronde n° 3 : État d'avancement des PCAET en Eure-et-Loir

- PCAET Arrêté (étapes 1,2,3,4 réalisées)
- Plan d'actions en cours et Stratégie validée (étape 1 et 2 réalisées)
- Diagnostic fait (étape 1 réalisée)

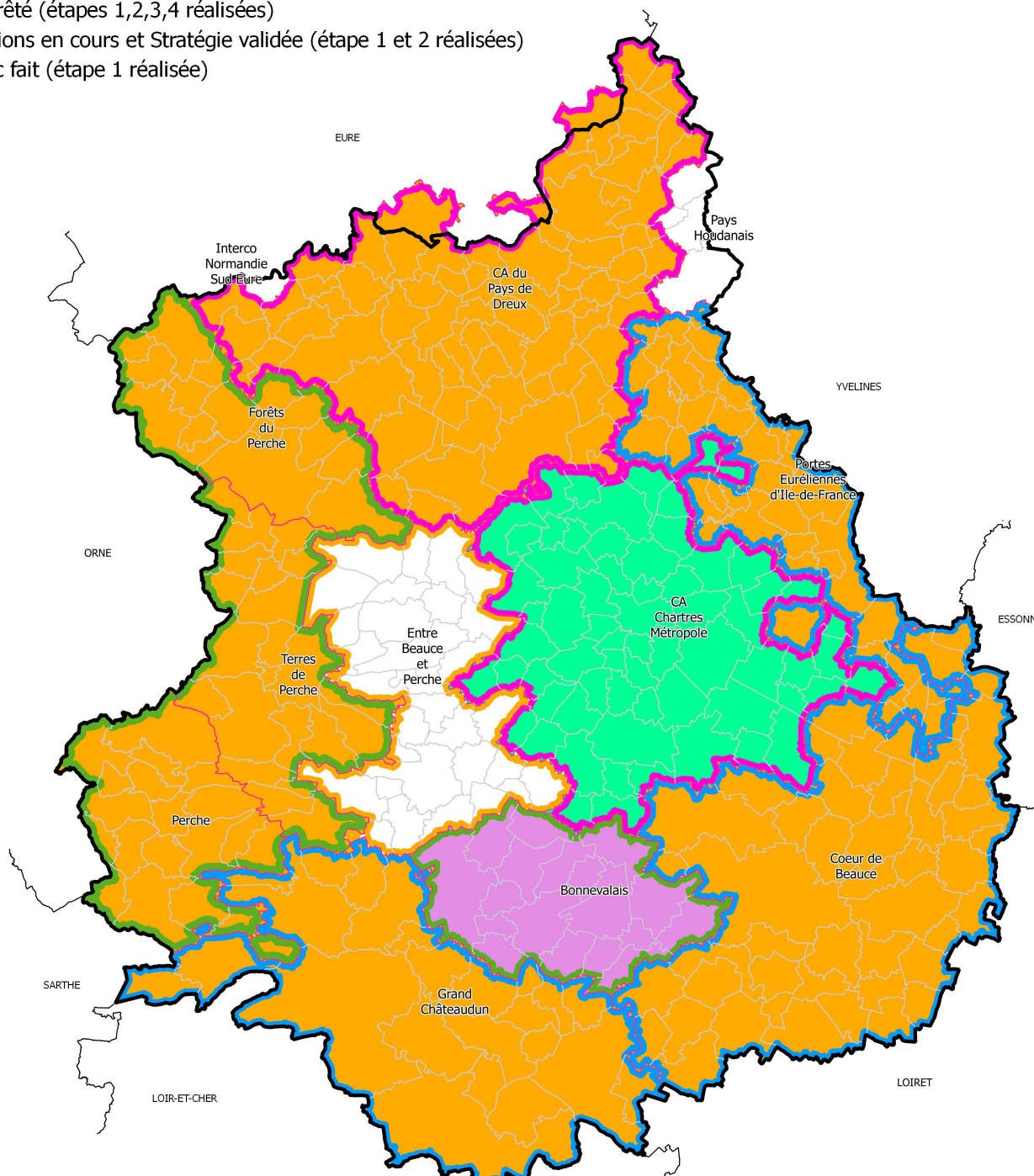


Table ronde n° 3 : PCAET = levier pour un développement économique local et outil de valorisation des projet des territoires

Des opportunités de développement économique dans tous les champs d'action du PCAET

**LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
ET LEUR INTÉGRATION DANS LES RÉSEAUX**



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LES MOBILITÉS ACTIVES



ECONOMIE CIRCULAIRE

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



ALIMENTATION : CIRCUITS COURTS / SIGNES DE QUALITE





Table ronde n° 3

Une planification territoriale pour la transition énergétique

Accompagnement des territoires dans la mise en place des PCAET

- M. LEGUYEC, *Directeur d'ENERGIE 28*
- M. RABAUD, *Chargé de mission énergie à ENERGIE 28*

L'accompagnement proposé par ENERGIE Eure-et-Loir

UN PARTENARIAT D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR 5 ANS



INFORMATION DU GRAND PUBLIC & SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES

- Information & communication
 - Site INFO CONSO
 - Promotion d'évènementiel
- Exposition
 - « l'Énergie, agir pour la planète »
- Animation
 - Balades thermographiques
 - Ateliers Grand Public
 - Spectacles scolaires

CONSEIL EN ÉNERGIE AUX COMMUNES

- Diagnostic du patrimoine
- Analyse des consommations et des contrats
- Plan d'actions
- Accompagnement technique et financier des projets
- Actions de sensibilisation auprès des élus et du personnel des collectivités, des associations...

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DES PCAET

- Diagnostic territorial
- Stratégie territoriale
- Plan d'actions
- Suivi, évaluation
- PCAET

+ Évaluation Environnementale Stratégique

FINANCEMENT À 100% ENERGIE EURE-ET-LOIR

FINANCEMENT À 40% ENERGIE EURE-ET-LOIR

Nov 2019



L'accompagnement proposé par ENERGIE Eure-et-Loir

LES EPCI PARTENAIRES

Démarche PCAET volontaire

Démarche PCAET règlementaire



PETR du Perche



CC des Portes Euréliennes d'Île-de-France

CA Chartres Métropole



Partenariat spécifique relatif à la mise à disposition de l'outil PROSPER

CC du Bonnevalais



CC Cœur de Beauce



CC du Grand Châteaudun

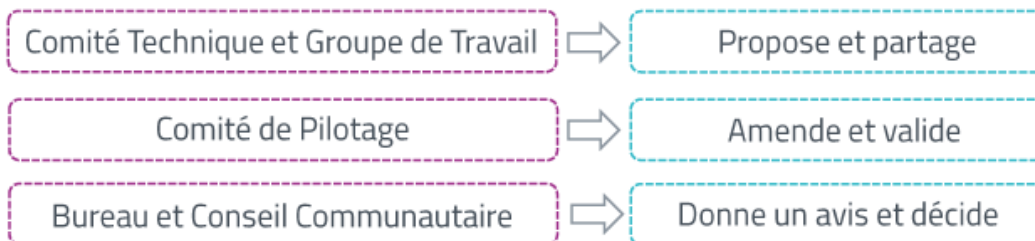


L'accompagnement proposé par ENERGIE Eure-et-Loir

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DÉMARCHES PCAET ACCOMPAGNÉES PAR ENERGIE EURE-ET-LOIR



★ Gouvernance des projets



★ Une démarche ensemble



- Diagnosics partagés
- Stratégies co-construites
- Plans d'actions concerté & multipartenaires



L'accompagnement proposé par ENERGIE Eure-et-Loir

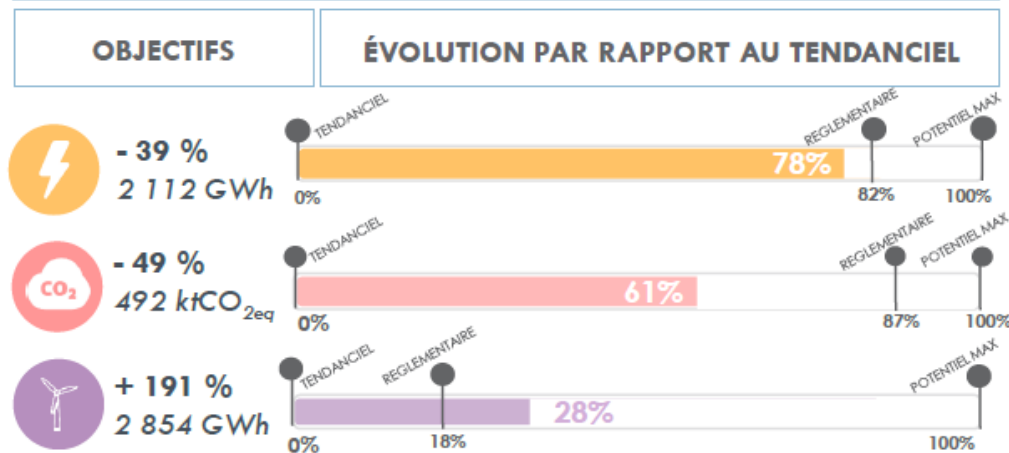
RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES DES STRATÉGIES CO-CONSTRUITES POUR 3 PCAET



ÉTAT INITIAL	2016	2016	2016
	3 483 en GWh	974 en ktCO _{2eq}	980 en GWh
	2050	2050	2050
Tendanciel	3 020	880	1 969
Réglementaire	2 066	330	2 780
Potentiel Max	1 854	248	6 401

en GWh en ktCO_{2eq} en GWh

STRATÉGIES TERRITORIALES : POSITIONNEMENTS

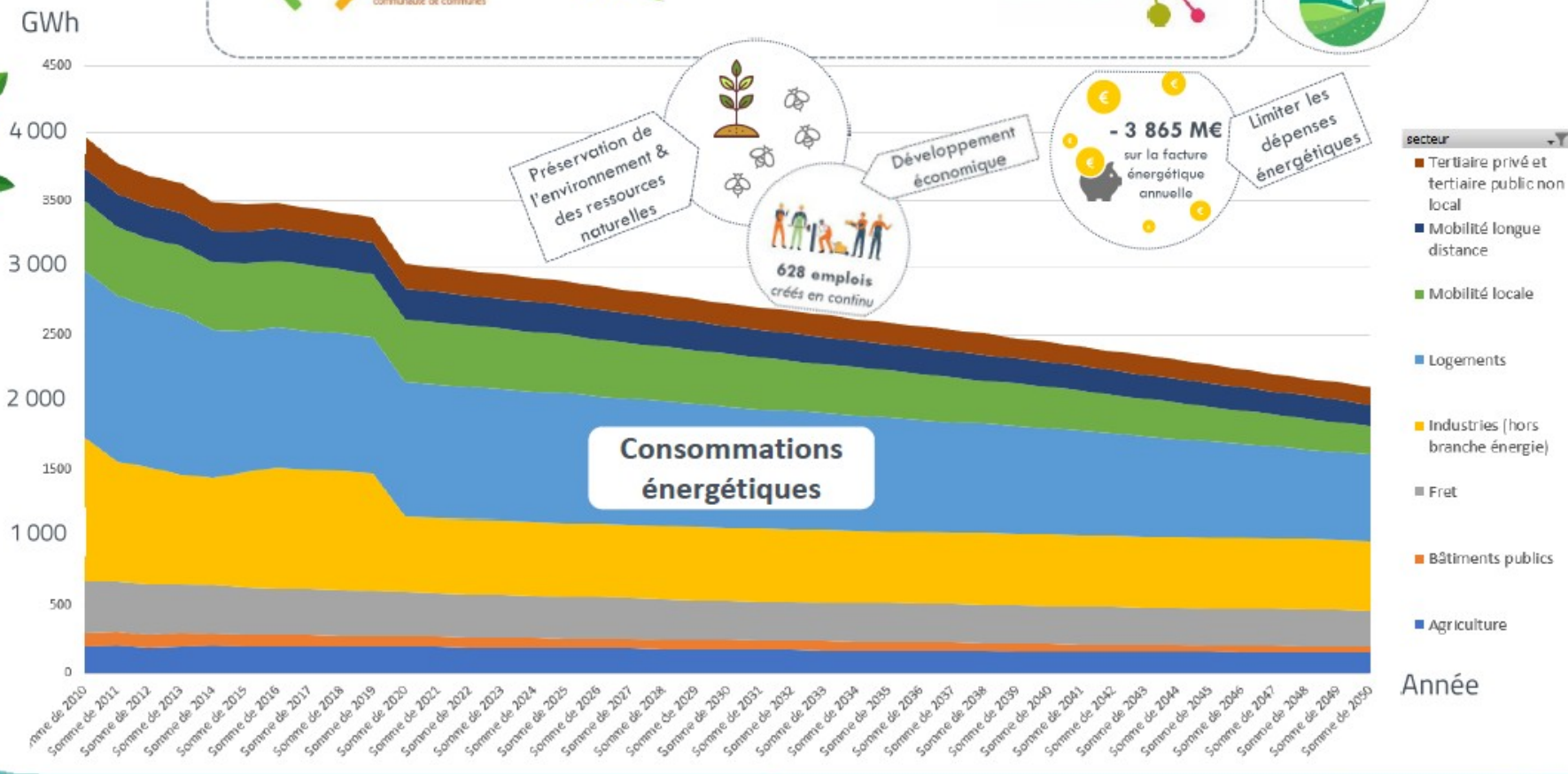


89 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
Les orientations prioritaires sont en cours de définition



L'accompagnement proposé par ENERGIE Eure-et-Loir

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES DES STRATÉGIES CO-CONSTRUITES POUR 3 PCAET



Préservation de l'environnement & des ressources naturelles

Développement économique

628 emplois créés en continu

- 3 865 M€ sur la facture énergétique annuelle

Amélioration du cadre de vie

Limiter les dépenses énergétiques

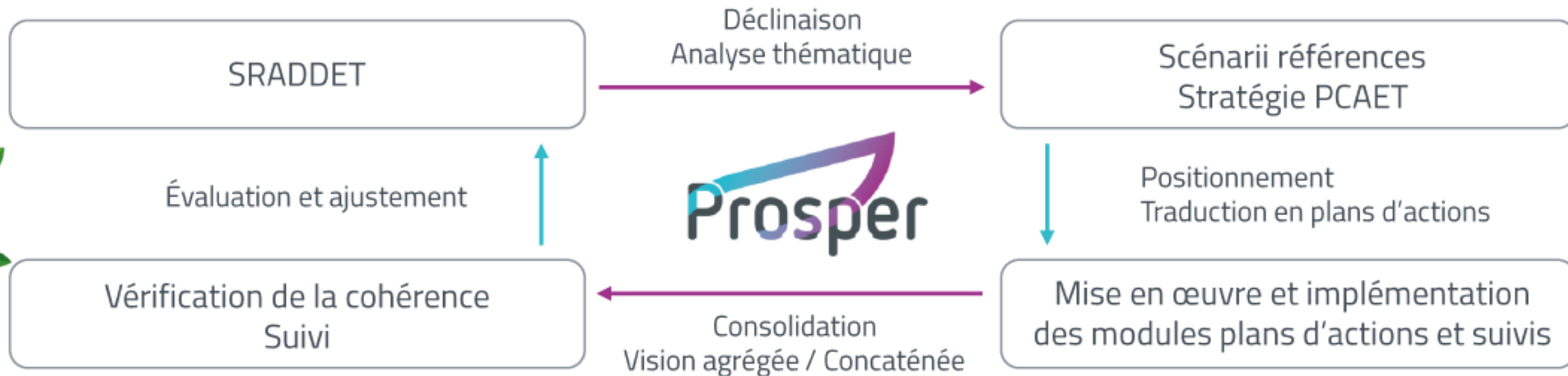


L'accompagnement proposé par ENERGIE Eure-et-Loir

UN OUTIL DE MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIALES

RÉGION/DÉPARTEMENT

TERRITOIRES



Implication de la collectivité et appropriation de l'outil PROSPER

PCAET





Prosper

PLAN D' ACTIONS

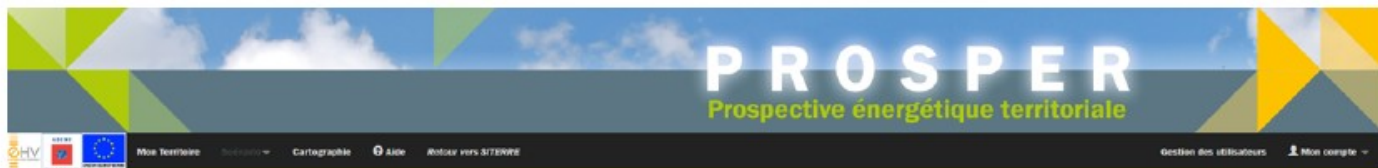


ÉLABORATION DES FICHES ACTIONS

SAISIE COLLABORATIVE & DYNAMIQUE DES ACTIONS



TÉLÉCHARGEMENT DES FICHES ACTIONS AU FORMAT EXCEL



Plan d'action / Saisie des actions

Information sur l'action

Présentation générale de l'action

Titre de l'action :

Code de l'action :

Niveau de l'action :

Secteurs concernés :

- Résidentiel
- Tertiaire
- Basses énergies
- Industriels
- Agriculture
- Forêt et espaces verts
- Transport routiers
- Énergies renouvelables
- Autres transports
- Gestion des déchets

Descriptif de l'action :

39 Assurer l'animation de la démarche PCAET

Présentation générale de l'action

Secteurs concernés : Agriculture, Autres transports, Branche énergie, Énergies renouvelables et de récupération, Forêt et espaces verts, Gestion des déchets, Industrie (hors branche énergie), Résidentiel, Tertiaire, Transports routiers

Description de l'action : L'élaboration d'un PCAET doit être ouverte au plus grand nombre possible afin de susciter l'intérêt et la motivation des acteurs. La phase de concertation et la construction collective du PCAET doivent permettre de solliciter et de sensibiliser le plus d'acteurs possible. Le suivi du PCAET est un élément essentiel pour sa bonne conduite. Il s'agit d'un processus continu de collecte, d'analyse, de communication d'informations prioritaires concernant l'état d'avancement et d'évolution de la démarche.

Cible(s) de l'action :

(s) stratégique(s) du PCAET concerné(s) en ses démarches de planification locales :

Cadre réglementaire de référence/Objetifs nationaux :

Évaluation initiale de l'action

État de l'action en 2019 :

Date de début de l'action :

Date de fin de l'action :

Thématique(s) impactée(s) :

Consommation énergétique	<input type="checkbox"/>
Émissions de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>
Production d'énergies renouvelables	<input type="checkbox"/>
Réseaux énergétiques	<input type="checkbox"/>
Séquestration carbone	<input type="checkbox"/>
Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>
Lutte contre la précarité énergétique	<input type="checkbox"/>
Production bioénergétique	<input type="checkbox"/>

Degré de complexité :

Technique	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>
Financière	<input type="checkbox"/>

Difficulté(s) identifiée(s) :

Acteurs

Porteur de l'action/MOA :

Typologie de porteur :

Personne référente :

Rôle de l'EPCI :

Service concerné au sein de la collectivité :

Élu référent :

Partenaire(s) :

Informes :

Téchniques :

Financières :

Autres :

Moyens nécessaires

Coût de l'action :

Investissement global : en euros

Frais de fonctionnement : en euros/an

Subvention(s) :

Montant (en €) :

État :

Moyens humains : en ETP

Moyens matériels :

Calendrier, suivi et évaluation

Calendrier :

Indicateurs

Indicateurs	Objectif	Unité
nombre d'ateliers organisés	0	ateliers
nombre d'actions réalisées	0	actions

Commentaires

Le SEHY peut être partenaire de cette action, concernant notamment le suivi du PCAET (sur la base de l'outil de planification) et la mutualisation/échange avec les autres EPCI.



1



CONSTRUCTION
DU DISPOSITIF



DÉMARCHE DE
SUIVI

Conférence
Transition
Écologique
Acte
Centre-Val de Loire

Plan d'actions / Synthèse

Code	Description	Thématiques	Date de début	Indicateurs de suivi et leur avancement
AG8.8.0	Assomagner la restauration scolaire dans l'introduction de produits locaux de proximité	ASA, ENERGES	2022	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communes signataires de la Charte: 40 (18 réalisés, 15%) Part des produits locaux: 60%
AG8.9.0	Promouvoir les circuits courts locaux à destination du grand public	ASA, ENERGES	2022	<ul style="list-style-type: none"> Création de l'outil numérique et cartographique: Oui/Non Mise en oeuvre d'une campagne de promotion des producteurs, artisans, restaurateurs et des produits: Oui/Non Mise en place d'un Défi Famille à Alimentation Positive: Oui/Non
AG8.9.1	Sensibiliser les consommateurs à l'alimentation responsable. Mettre en place le Défi Famille à Alimentation Positive	ASA, ENERGES	2025	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du Défi Famille à Alimentation Positive: Oui/Non Nombre d'événements destinés à la sensibilisation des ménages organisés: 0 Nombre de participants recensés dans le cadre des événements organisés: 0 Nombre de familles ayant intégré le Défi Famille à Alimentation Positive: 0
AG8.9.2	Communiquer sur les lieux d'achat de produits locaux et l'intérêt d'acheter local	ASA, ENERGES	2022	<ul style="list-style-type: none"> Outil de géolocalisation: oui/non Campagne de communication: Oui/Non
DE.1.0	Communiquer auprès des scolaires et du grand public quant à la réduction des déchets et à la consommation responsable	ASA, ENERGES	2027	<ul style="list-style-type: none"> Manifestations sur la réduction des déchets: 0 Nombre d'établissements scolaires ayant fait l'objet d'une sensibilisation: 0
DE.2.0	Développer davantage la valorisation à domicile des déchets verts et biodéchets	ASA, ENERGES	2027	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de composteurs individuels déployés: 0 Nombre d'heures de broyage déchets verts: 0

Liste des actions

Thématiques
concernées

Indicateurs de suivi et leur
avancement



SUIVI/
ÉVALUATION

SUIVI ET
ÉVALUATION
DES ACTIONS
MISES EN
ŒUVRE

2

- CONSTRUCTION DU DISPOSITIF
- DÉMARCHE DE SUIVI



Plan d'action / Synthèse

Informations générales		
Secteurs		Durée de l'action 2019 à 2022
Intitulé de l'action	Accompagner la restauration scolaire dans l'introduction de produits locaux de proximité	
Porteur de l'action	Limoges Métropole	
Thématiques PCAET		

Saisie des indicateurs

Annuler Tout effacer Valider

Localisation	2019		2020		2021		2022		Cumulé	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
Indicateur	Nombre de communes signataires de la Charte (en Nombre)									
CA Limoges Métropole	20	18	20	0					40	18
Aureil									0	0
Bosseuil									0	0
Bosme-la-Côte									0	0

Saisie des données de suivi par année, et définition de l'objectif final (jusqu'à l'IRIS/la commune)





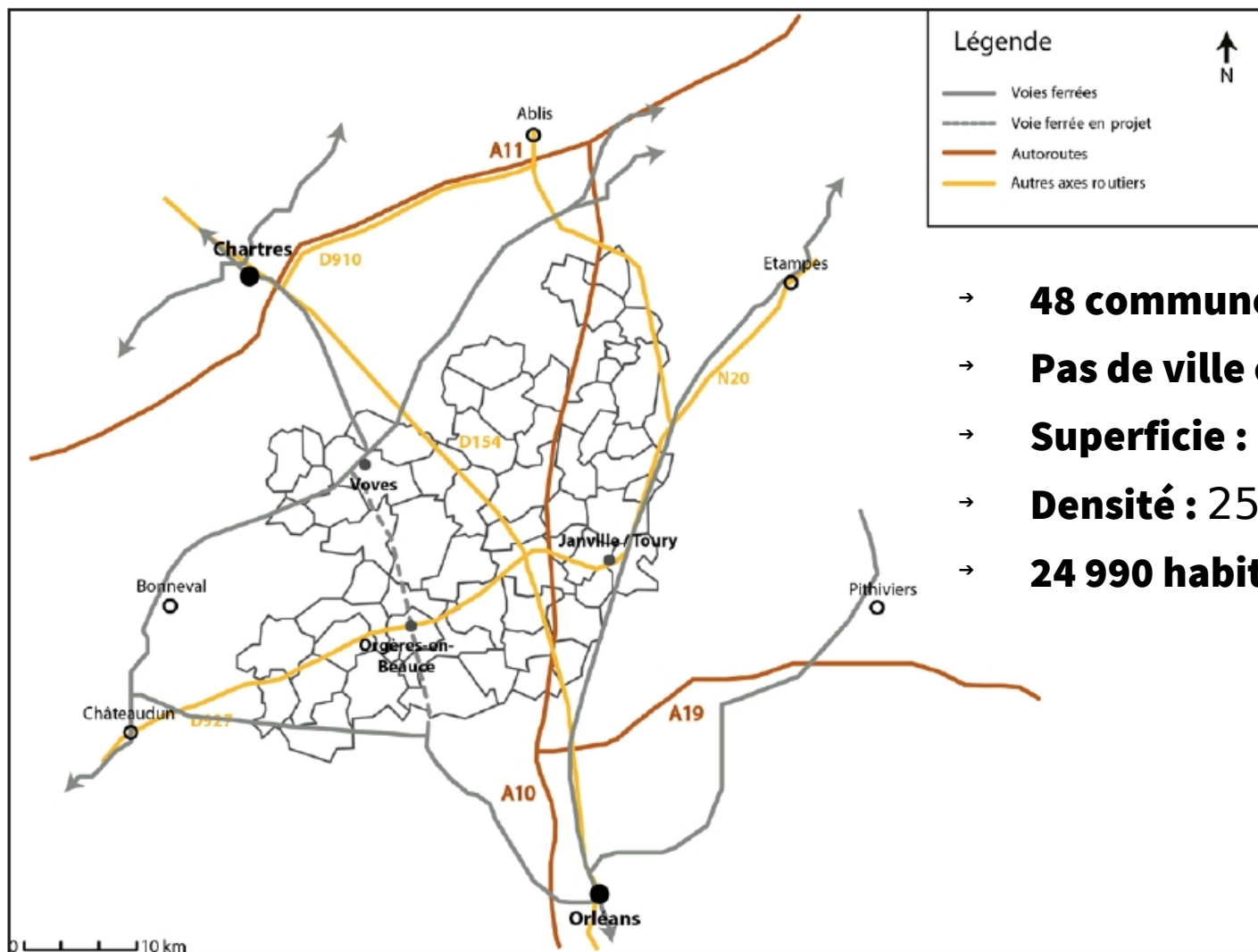
Table ronde n° 3

Une planification territoriale pour la transition énergétique

Exemple d'une Fiche action d'un PCAET :
Mise en place d'un Plan de Mobilité Rurale (PMR)

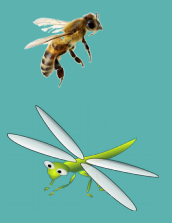
M. BAUDRON, *Président de CC Cœur de Beauce*

Le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Beauce

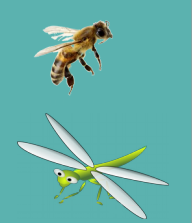
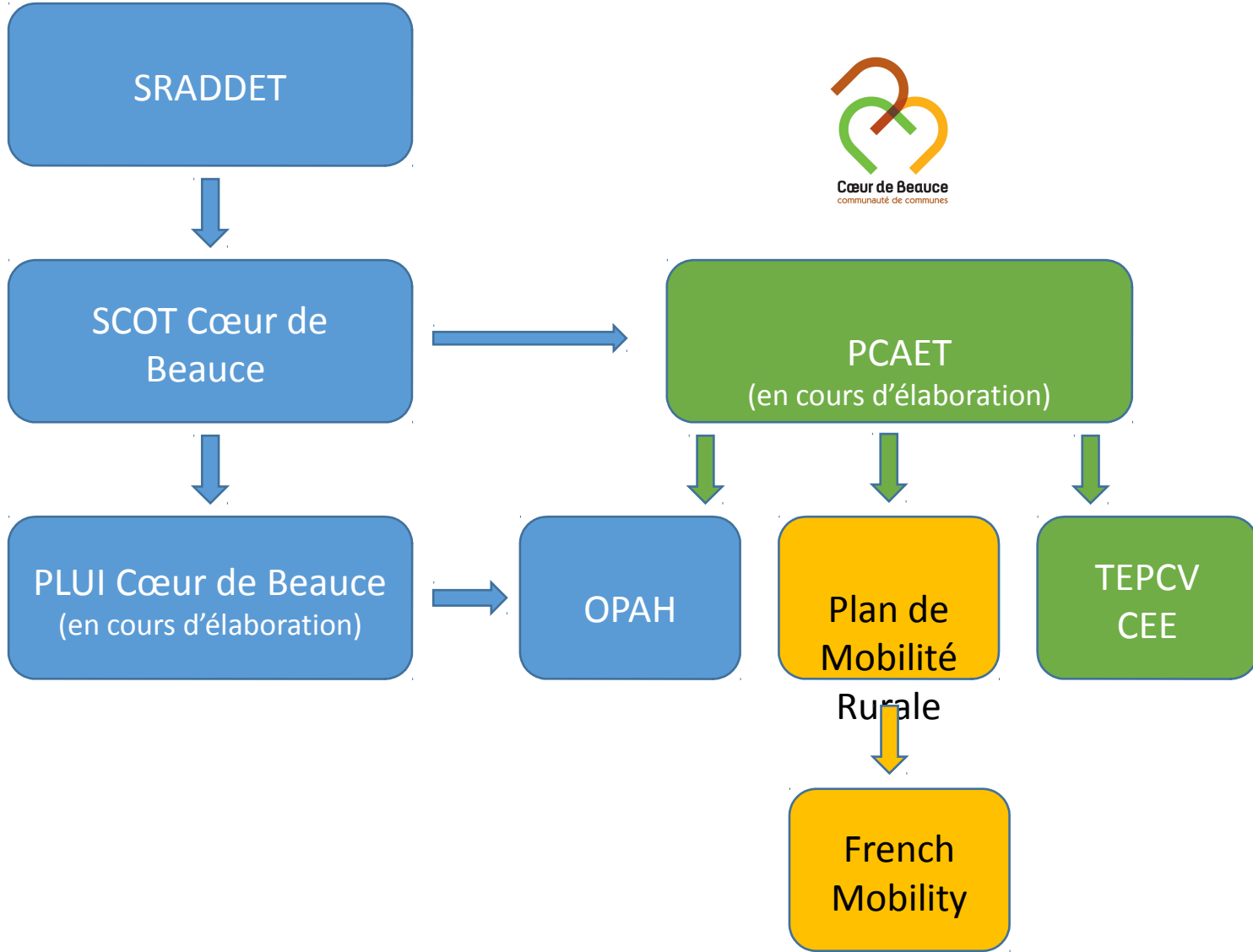


- **48 communes**
- **Pas de ville centre**
- **Superficie : 971.5 km²**
- **Densité : 25.7 hab/km²**
- **24 990 habitants**

Nov 2019



La stratégie de planification de la Communauté de Communes Cœur de Beauce



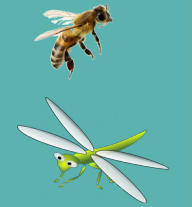
Vers le PCAET... les grands enjeux du territoire Cœur de Beauce

1 - Parc bâti et cadre de vie :

- Réhabilitation prioritaire du parc ancien énergivore (OPAH)
- Etre exemplaire sur le patrimoine public de la collectivité (TEPCV CEE, projets de géothermie..)

2 - Agriculture

- Promouvoir les circuits agroalimentaires durables (au travers des aides du CRST, valorisation des produits locaux en circuit court, accompagnement de projets de valorisation des productions locales...)



3 – L'industrie :

- Sortir des énergies fossiles très carbonées (Eolien, photovoltaïque...)
- Spécialisation du territoire dans les activités de logistique (ZA Artenay Poupriy, Garancières en Beauce)
- Agriculture durable

4 – Energies renouvelables :

- Soutenir le développement éolien déjà très présent (repowering)
- Développement de projets photovoltaïques sur ombrière, toitures, au sol
- Développement des filières méthanisation et hydrogène à concrétiser.



5 – Déchets :

- Diminuer les quantités de déchets produits et valorisation
- Valorisation au travers différentes filières : agricoles...
- Instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) par le SICTOM RA

6 – Les transports :

- Développer l'offre de transport alternatif à l'autosolisme
- Développer une mobilité propre
- Favoriser le télétravail et une offre de services de proximité

=> Plan de Mobilité Rurale



Plan de Mobilité Rurale

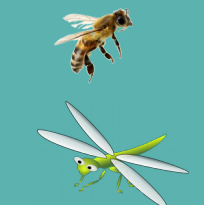
Un postulat de départ:

Sur le territoire Cœur de Beauce, **80%** des déplacements domicile-travail se font en voiture.



Pourquoi engager un Plan de Mobilité Rurale ?

- Se doter d'outils pour faire évoluer la mobilité sur le territoire :
- - Proposer des solutions de mobilité alternatives à la voiture
 - Permettre la mobilité de tous les publics
 - Réduire la mobilité (lorsque cela est possible)
 - Définir un projet de mobilité intégré prenant en compte l'articulation des différents documents cadres (SCoT, PCAET, PLUi, etc.).



Les scénarii du Plan de Mobilité

Scénario 1 : Vers une mobilité facilitée pour accompagner les publics vulnérables

- Redonner de la mobilité au sein du territoire :
 - Accompagner les déplacements des personnes âgées : transport à la demande?
 - Proposer une alternative aux demandeurs d'emplois sans VP : ligne de covoiturage ?
 - Renforcer la mobilité existante (TC) des jeunes
 - Accompagner des incitatives privées de lieux de convivialité



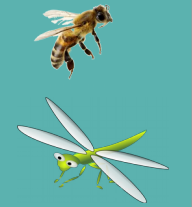
Scénario 2 : Vers une mobilité Durable pour réduire l'impact de la mobilité

- Proposer une alternative à la Voiture :
 - Favoriser les mobilités douces et les transports en commun
 - Rapprocher les services vers les personnes (services itinérants)
 - La non mobilité (télétravail, tiers lieux...)



Scénario 3 : Vers de nouvelles pratiques de mobilité à l'aide d'expérimentations

- Expérimentations locales et ponctuelles pour répondre à une problématique :
 - Navette collective par French Mobility pour les actifs d'Artenay-Poupry
 - Expérimenter des tiers lieux (localisation?)
 - Challenge mobilité (établissement, commune...)
 - Plan de mobilité (PDM, PDIE, PDIE, PDA...)

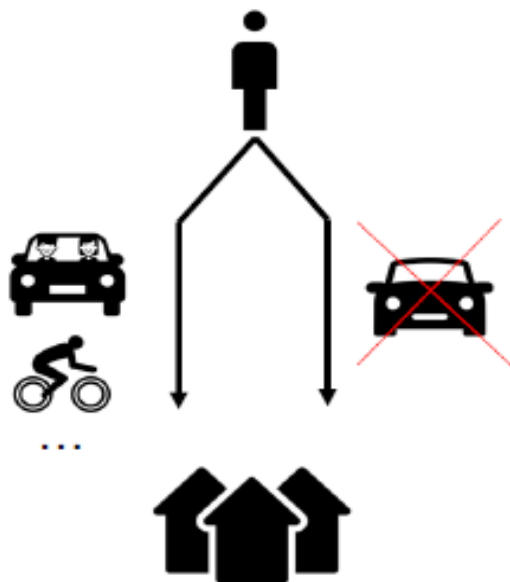


La stratégie du Plan de Mobilité

Engager un travail partenarial entre
**la Région et la CCCB pour optimiser
et communiquer sur les offres de
mobilité**



Développer l'**altermobilité**



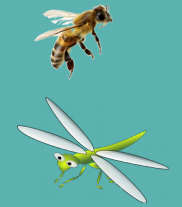
Privilégier la **non-mobilité**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE
D'EURE-ET-LOIR




ACTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
Assemblée pour le climat
et la transition énergétique



CŒUR DE BEAUCE

MOBILITY



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



ADEME



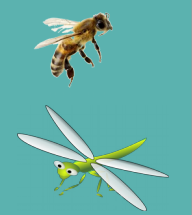
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



2018 : Candidature à l'AMI French Mobility
=> Cœur de Beauce retenu comme territoire
d'expérimentation



une des actions du PMR



1. Objectif et principe du projet

Objectif : Mettre en place un mode de transport suffisamment flexible pour répondre aux besoins des entreprises de la ZA d'Artenay Poupriy et des demandeurs d'emplois

Principe : Proposer sur la base d'un volontariat à des salariés de la base logistique d'effectuer le transport en commun pour les employés de la zone avec des véhicules propres et adaptés en lien avec une application numérique.



2. Enjeux

Enjeux énergétiques :

- Développer une flotte de transport en commun « propre » (GNV–GNL, électrique, hydrogène)

Enjeux environnementaux :

- Lutter contre la pratique de l'autosolisme

Enjeux sociaux :

- Favoriser l'employabilité des « Euréliens » notamment les plus fragiles
- Lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale par un retour à l'emploi

Enjeux économiques :

- Diminuer les dépenses en carburant des salariés de la zone
- Permettre de répondre aux besoins en salariés des entreprises dans un bassin d'emploi tendu



3. Plan d'actions

- Évolution du projet vers de l'**autopartage**,
- Partenariat avec Transdev, fourniture des **véhicules électriques**,
- Élaboration d'un **Schéma de desserte** en partenariat avec les entreprises et les agences d'intérim, cartographie de la domiciliation des salariés ou salariés potentiels sur le territoire de la CCCB,

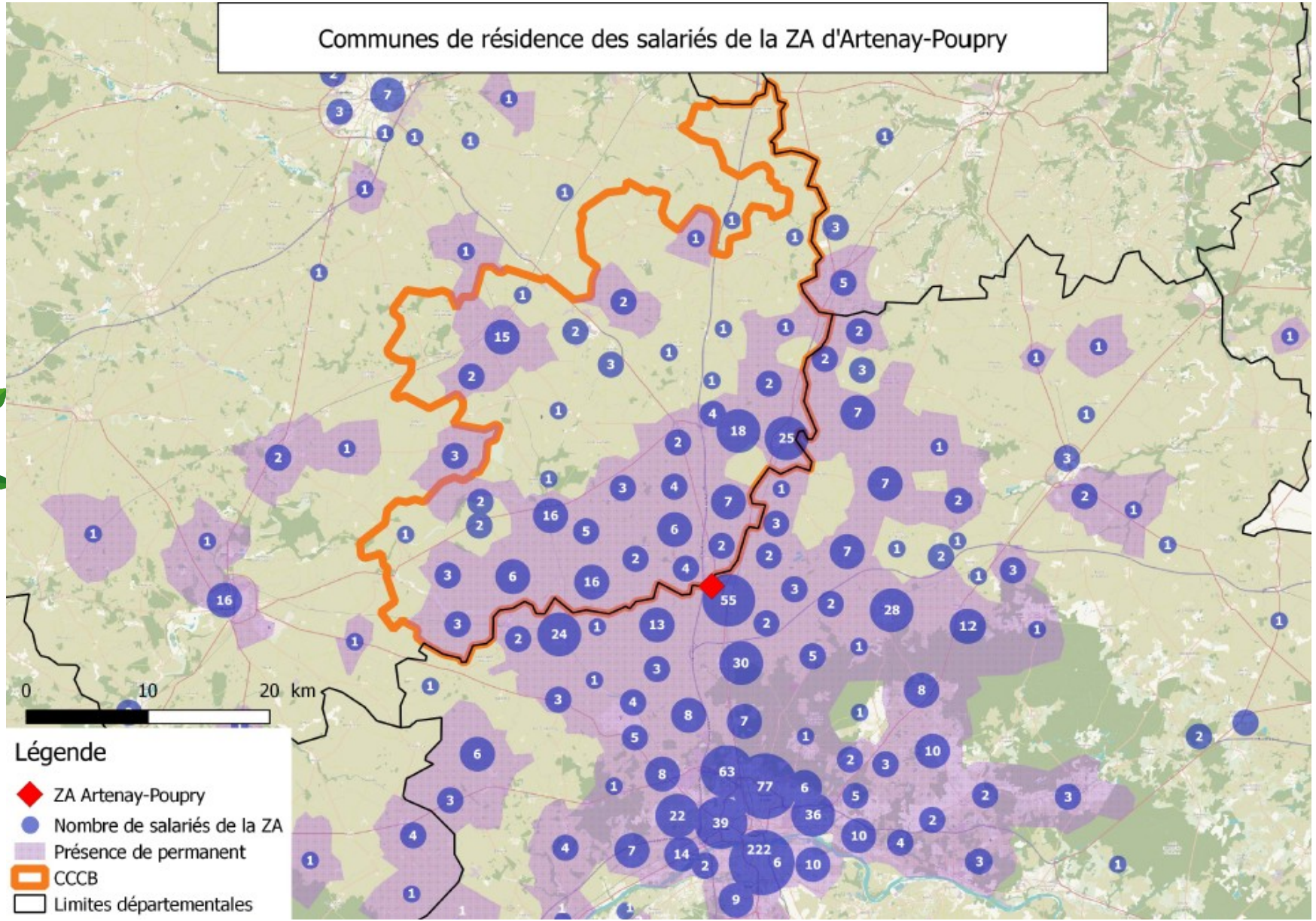


3. Plan d'actions

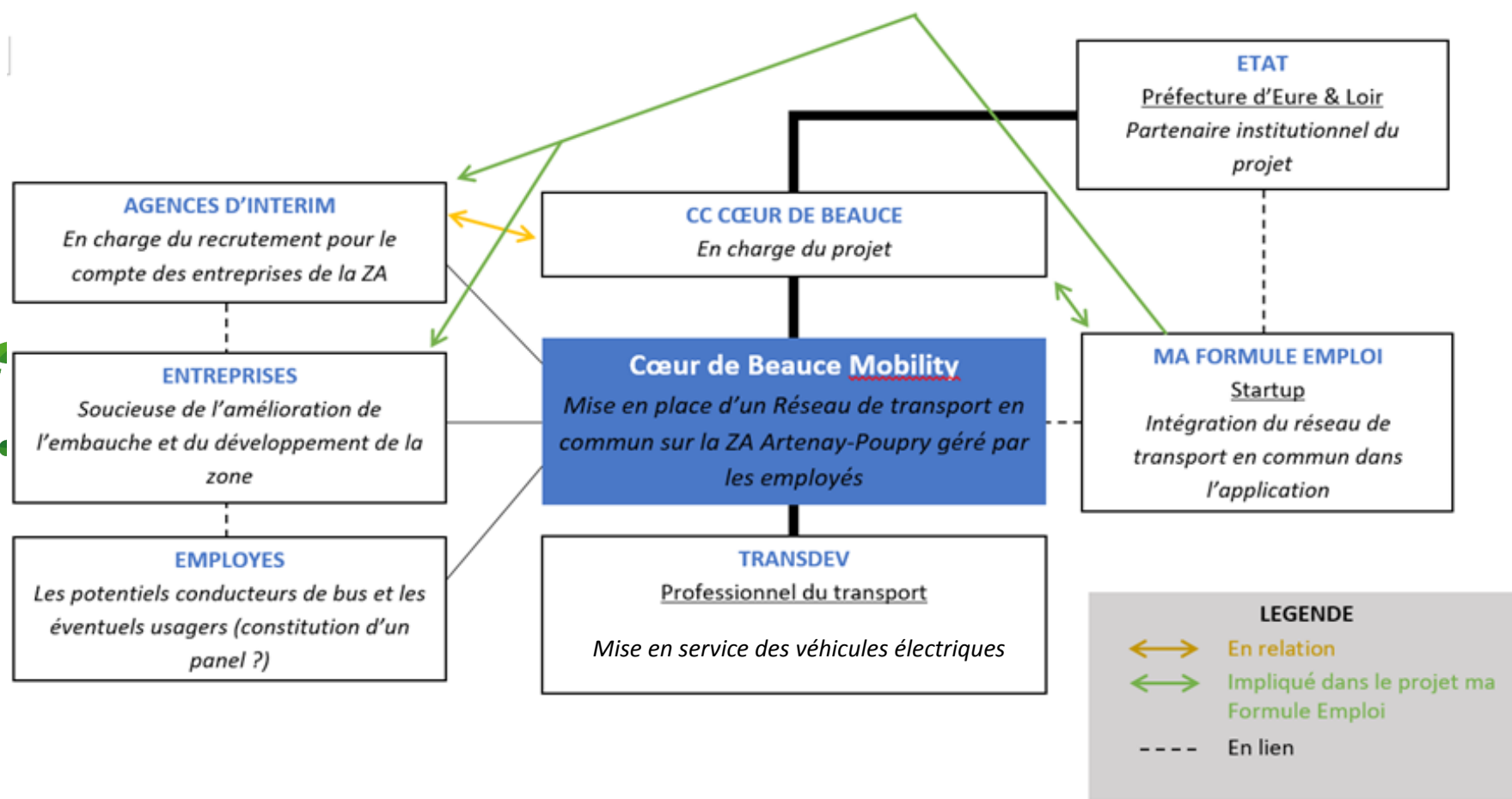


- Recherche de salariés volontaires
- Développement d'une **application numérique dédiée** comprenant plusieurs modules : 1 « Emploi », 1 « Mobilité », des informations en temps réel sur les disponibilités en logement, sur les activités du territoire...(application en cours de développement)
- **Communication** sur le projet qui est une expérimentation (présentation à l'ADCF régionale, France Mobilité ...)





4. Organisation du projet



Facteurs de réussite = forte implication des acteurs de la zone et une habitude de travail déjà mise en place dans un projet numérique





Merci pour votre attention

Échanges avec la salle

